Neuchâtel — No 121 (10 pages) Un numéro 15 centimes Vendredi 28 mai 1948

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	26.—	13.20	6.70	2.40

ETRANGER: Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés.

210me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19 1/2 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.). Mortuaires 28 c., locaux 20 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ACTUALITÉ

L'échec des nationalisations

Il faut revenir sur le récent congrès travailliste qui s'est déroulé dans la petite ville de Scarborough, la semaine qui a suivi Pentecôte, ainsi que c'est la coutume du Labour parti chaque année. On s'attendait à l'habituelle offensive des « rebelles » contre la politique gouvernementale, dans le domaine des affaires étrangères. Celle-ci a fait long feu. Le député Platt Mills — qui avait été exclu du parti à la suite de l'incident de son télégramme à M. Nenni — n'a pas pu siéger et si ses collègues, MM. Zilliacus et Crosman — le second étant d'ailleurs moins extrémiste que le premier — ont cru embarrasser M. Bevin, ils en ont été pour leurs frais.

Le chef du Foreign office n'a pas eu de peine à montrer que la Grande-Bretagne ne pouvait adopter, à l'heure présente, d'autre attitude que la sienne et qu'il n'était pas en son pouvoir de modifier le communisme russe. Si bien qu'au vote, M. Bevin l'a emporté haut la main.

~~~

Plus intéressant a été le débat de politique intérieure consacré aux nationalisations, et qui a fait apparaître dans toute son ampleur le drame doctrinal qui affecte le parti travailliste. Nombreux sont les orateurs qui ont stigmatisé l'échec des nationalisations. Si cet échec est moins patent dans le secteur des transports, dans celui de l'électricité et dans celui de la Banque d'Angleterre, il est en revanche, éclatant dans les houillères.

C'est le rendement surtout qui a été incriminé, parce qu'il est moindre que sous le régime de l'initiative privée et parce qu'il cause ainsi du souci au ministre de l'économie sir Stafford Cripps. Mais des critiques se sont élevées aussi contre le mode de gestion des entreprises nationalisées. En réalité, le statut social des ouvriers n'a pas été amélioré ; la co-gestion n'est que théorique ; le capitalisme d'Etat n'a fait que remplacer le capitalisme individuel. Or, si les nationalisations avaient un semblant de justification, c'était bien dans la mesure où elles laissaient entrevoir la possibilité d'un ordre social plus juste. La preuve paraît bien être faite que celui-ci n'est pas plus réalisable par l'étatisme totalitaire que par le libéralisme économique.

Par une curieuse contradiction cependant, les orateurs qui ont constaté la faillite des nationalisations dans les houillères ont réclamé leur extension à la métallurgie qui, demeurée secteur libre, est celui dont la capacité productrice est la plus forte de l'aveu même de sir Strafford Cripps. Pourquoi cette inconséquence ? Est-ce à cause de l'attachement sentimental — que note M. B. de Jouvenel dans la « Gazette de Lausanne » — que les chefs syndicalistes ont gardé aux idées de leur jeunesse? Beaucoup de travaillistes, tout en constatant ses lacunes, n'arrivent pas à amender la doctrine qui a inspiré leur carrière politique — par manque de faculté créatrice et de puissance imaginative probablement.

~~~

Récemment, un journal français, soulignant pareillement les déficiences des nationalisations, outre-Jura, notait en substance que le drame était que le peuple les avait voulues et, que de ce fait, il n'était plus possible de revenir en arrière. D'abord, nous ne sachons pas que le peuple ait jamais été consulté sur ce point. Ensuite, s'il est avéré que l'on a fait fausse route, que les mesures que l'on a préconisées n'ont été valables ni sur le plan social, ni sur le terrain du rendement, n'appartient-il pas précisément aux élites et aux responsables de l'opinion de le dire et de chercher une autre solution ?

Etrange aberration de la pensée que de constater une erreur, mais de persévérer en même temps dans cette erreur, sous prétexte que l'époque ou que le peuple le veulent ainsi !

René BRAICHET.

Les Etats-Unis sont menacés par 100,000 Quisling

déclare un ancien commandant de l'American Legion

WASHINGTON, 27 (Reuter). — M. Paul Griffith, ancien commandant de l'American Legion, association des anciens combattants américains, a déclaré devant la commission du Sénat, qui étudie actuellement le projet de loi sur la limitation de l'activité communiste, que les Etats-Unis pourraient être menacés par les 100,000 Quisling bien entraînés et expérimentés du front communiste.

Nous avons aujourd'hui la plus grande cinquième colonne d'espions camouflés, de saboteurs, de traîtres et de défaitistes comme les temps modernes n'en ont jamais connue.

Ces Quisling sont appuyés par plus d'un million de partisans pro-communistes ou citoyens égarés.

Grâce au compromis de M. Paasikivi

Le travail a repris hier matin dans toute la Finlande

HELSINKI, 27 (A.F.P.). — Le travail a repris jeudi matin dans toutes les entreprises finlandaises touchées par la grève qui avait été organisée par l'Union démocratique populaire, après

Mme Herta Kuusinen qui vient d'être nommée ministre sans portefeuille du cabinet finlandais, est la femme de M. Leino, ex-ministre de l'intérieur, communiste, révoqué par M. Paasikivi. Elle est la fille du traître de 1939, aujourd'hui président de la république soviétique finnoise de Carélie.

le départ de M. Leino, ministre communiste de l'intérieur. Selon un rapport établi par les organisations patronales, 22,000 ouvriers seulement avaient cessé le travail dans la journée de mercredi.

D'autre part, le remaniement ministériel qui a été le dénouement de cette crise finlandaise était commenté hier matin par les journaux de la capitale. A l'exception de l'organe du parti social-démocrate, qui regrette que l'on n'ait pas laissé les communistes poursuivre leur tentative de grève générale qui, selon le journal, était vouée à un échec, tous les autres quotidiens se félicitent du compromis proposé par le président Paasikivi.

Une déclaration du général Clay à Francfort

Les troupes américaines en Europe constituent la meilleure garantie pour les Etats occidentaux

Le gouverneur militaire américain en Allemagne affirme que les « six » feront le nécessaire pour que l'ancien Reich ne puisse menacer les autres nations

FRANCFORT, 27 (Reuter). — Le général Lucius Clay, gouverneur militaire américain en Allemagne, a déclaré jeudi que la présence des troupes américaines en Europe constitue « la meilleure garantie militaire » pour les puissances occidentales. Le général Clay a ajouté à sa conférence de presse qu'aucune autre garantie militaire américaine n'est prévue pour l'Europe occidentale. Il a démenti que les effectifs américains en Europe seraient augmentés. Le général a déclaré que le problème d'une Allemagne qui constitue un foyer d'agression en Europe a été l'objet principal des délibérations des six puissances à Londres auxquelles il a assisté. Tous les Etats participants ont été unanimes à considérer que l'Allemagne devait à tout jamais être mise dans l'impossibilité de menacer d'autres nations. De même, les « six » se sont entendus pour que l'Allemagne ait la possibilité de vivre et qu'un standard de vie normal lui soit réservé. Aucune divergence à Londres à ce propos.

La question de l'acier

Le général Clay a relevé que les pourparlers étaient parvenus jusqu'à la solution des questions techniques fondamentales. Il a démenti que la revendication française de limiter la production de l'acier à 10,700,000 tonnes eût constitué le point névralgique des pourparlers. Le point de vue français n'était que l'expression d'une conception différente. On est d'avis à Paris que la production de l'acier doit demeurer limitée même après la période d'occupation.

La réforme monétaire

A propos de la reprise des négociations au sujet d'une réforme monétaire commune des quatre puissances, le général a relevé que telle était l'intention des Américains. Ces négociations ne doivent cependant pas servir uniquement à des buts de propagande. Il espère aujourd'hui comme hier que la réforme monétaire sera possible d'une façon uniforme pour toute l'Allemagne.

Concernant d'autres questions, spécialement relatives aux mesures adoptées en vue d'une éventuelle grève de l'acier dans la Ruhr, il a remarqué qu'il ne faut pas oublier que les gouverneurs militaires ont au moins les mêmes compétences que les gouvernements et qu'en conséquence, de telles mesures pouvaient être prises d'entente avec les autorités britanniques. Ceci constituait une réponse à la menace de grève des ouvriers de l'acier prévue pour le 1er juin en signe de protestation contre la nomination de l'industriel Hermann Reusch à un poste important dans la commission allemande qui a été instituée en vue d'augmenter la production de l'acier.

Le général américain a fait savoir que le conseil des « pays » de la zone américaine entrera en fonction le 15 juin à Francfort. Les tâches de ce conseil seront vraisemblablement de convoquer des rencontres de caractère consultatif des huit ministres présidents de la bizone auxquelles des représentants alliés pourront assister.

Parlant des perspectives de récoltes dans la bizone, le général a dit qu'elles étaient favorables et seraient les meilleures depuis l'occupation.

Des divergences subsistent à la conférence de Londres en ce qui concerne la structure politique de l'Allemagne

Le représentant français demande des garanties avant de donner son adhésion à la thèse anglo-saxonne

LONDRES, 27 (A.F.P.). — L'accord sur la Ruhr avait fait de la journée de mercredi une étape importante des négociations commencées entre les représentants des « six » le 20 avril. Vers 18 heures, ce point essentiel étant acquis, on reprit la question politique. On ne put cependant que constater une fois de plus que les diverses thèses sur le mode d'élection des membres de l'Assemblée constituante ne s'étaient pas rapprochées.

La thèse américaine, que la délégation britannique appuie d'ailleurs, est que les membres de la future Assemblée constituante devront être élus au suffrage universel à raison d'un député pour 750,000 habitants.

La délégation française marque une préférence très nette pour un mode de recrutement qui tiendrait compte d'avantage de la division actuelle de l'Allemagne en « pays ». Il a été question de la désignation des députés par les assemblées d'Etats déjà existantes, celles-ci ayant été élues elles-mêmes au suffrage universel. Mais on éviterait de créer un précédent encourageant pour la renaissance de l'organisation politique unitaire de l'Allemagne en ne procédant pas au moyen d'un scrutin unique et simultané pour tous les « pays ».

La France demande des garanties

Une autre question reste également en suspens : celle du début de la mise en mouvement du système politique envisagé et de son rythme de réalisation. La résistance française à la fixation de toute date est en rapport avec la question des garanties militaires américaines, en ce sens que, du côté français, on aimerait que le problème des garanties soit un peu plus sûr avant de donner un agrément définitif aux conclusions politiques de Londres.

Les informations suivant lesquelles M. Lewis Douglas aurait demandé aux Français et aux Anglais s'ils seraient prêts à défendre éventuellement par la force la situation interalliée à Berlin, sont considérées comme confirmant l'urgence de précisions américaines sur la part que les Etats-Unis prendraient à une éventuelle défense de l'Europe occidentale.

Le médiateur de l'O.N.U. en Palestine

Le Conseil de sécurité a fait appel au comte Folke-Bernadotte, chef de la Croix-Rouge suédoise, pour occuper le poste de médiateur de l'O.N.U. en Palestine. Voici le comte et sa femme photographiés à leur arrivée à Paris au cours de leur voyage vers la Terre sainte.

ECHOS DU MONDE

Disparition de la dernière ferme de New-York

La dernière ferme de New-York vient de disparaître. Située dans le quartier de Manhattan, au coin de Broadway et de la 215me rue, elle avait été peu à peu ramenée aux dimensions d'un champ unique que son propriétaire ensemençait chaque printemps. Désormais, la ferme sera transformée en terrain de base-ball.

Les musiciens disparaissent-ils?

Les jeunes générations ont perdu toute espèce de goût musical, ont constaté les professeurs de Boston. L'instrument favori est aujourd'hui la grosse caisse, suivi de près par le bugle. Et il n'y a pas un seul violoniste parmi les étudiants de la ville.

UN DRAME DERRIÈRE LE RIDEAU DE FER

LA «DÉMOCRATISATION» DE LA MUSIQUE RUSSE

Ce qu'en pense le grand violoniste Yehudi Menuhin

Lors de son récent passage à Neuchâtel, le grand pianiste allemand Walter Gieseking avait rapidement brossé à notre intention un tableau, bien sombre, de la vie artistique en zone russe. Il avait notamment souligné que la situation était devenue

Dimitri Chostakovitch

intolérable pour les musiciens dont un grand nombre, pour ne pas se soumettre aux ordres de Moscou, s'était déjà enfui d'Allemagne orientale.

Nous savions d'ailleurs que derrière l'impénétrable rideau de fer, le plus spirituel des arts était matérialisé outrageusement et la plus belle des muses déshonorée. Cependant, nous ignorions la portée exacte des directives moscoutaires en ce domaine.

A la fin de février dernier, un petit entrefilet publié par la presse française et repris pour nos journaux éclaira faiblement notre lanterne. Le correspondant à Moscou d'une agence anglo-saxonne signalait que les deux plus grands compositeurs russes actuels, Prokofiev et Chostakovitch avaient été qualifiés par le Kremlin de « musiciens bourgeois ».

S'agissait-il d'une simple critique ou était-ce le prélude à une manœuvre de grand style destinée à épurer de fond en comble la vie musicale soviétique ?

Nous n'avons pas tardé à l'apprendre.

En effet, à la réunion de l'Union des compositeurs russes qui s'est tenue récemment dans la capitale soviétique, M. P. Lebedev, président de la commission des arts du gouvernement, reprocha à tout le personnel du grand Théâtre de Moscou, à l'administrateur, aux chefs d'orchestre, aux musiciens, aux chanteurs et même aux critiques musicaux, « d'encourager la composition et l'exécution d'œuvres antidémocratiques et antipopulaires ».

D'autre part, l'orateur constata que le grand Théâtre n'observait pas « une ferme ligne de conduite dans la création artistique ». Ces remarques sévères et menaçantes, sorties de la bouche d'un porte-parole du gouvernement, ne tombèrent pas dans l'oreille de sourds. Avant même la fin de la séance, le directeur artistique, le principal chef d'orchestre et plusieurs chanteurs et musiciens demandèrent la parole (en tremblant, sans doute) pour confesser leurs torts et reconnaître « la justesse » de la condamnation dont ils venaient d'être l'objet. Voilà, n'est-il pas vrai, un précieux renseignement qui, à l'appui des déclarations de Walter Gieseking, en dit long sur le drame « politico-musical » qui se joue actuellement dans le pays qui se targue d'être le plus démocratique du monde.

~~~

Nous attendions avec quelque intérêt, cela se conçoit, quelle serait la réaction de Prokofiev et de Chostakovitch à la suite des griefs formulés directement contre leurs collègues et indirectement contre eux. Elle ne se fit pas attendre. Quelques jours après la réunion de l'Union des compositeurs, Prokofiev, Chostakovitch, Kachaturian et Miaskowski (ces deux derniers non moins célèbres compositeurs) dans une déclaration commune, louèrent le parti communiste « de les avoir ramenés dans le droit chemin ». Avaient-ils subi une pression ? Ou, au contraire, avaient-ils agi à leur gré ? Le petit incident suivant nous dispensera de répondre à cette question :

La « XXth Century Fox Film Corporation », de New-York, présente actuellement sur les écrans new-yorkais un film qui n'a pas l'heur de plaire aux dirigeants du Kremlin. Le scénario de cette bande intitulée « Le rideau de fer » retrace l'activité d'un espion russe travaillant à l'ambassade de l'Union soviétique. La musique qui accompagne ce film a été empruntée aux quatre compositeurs russes déjà mentionnés. Or, ces derniers ayant fait amende honorable dans la déclaration que l'on connaît, viennent d'intenter un procès à la « XXth Century Fox », pour atteinte à leurs droits d'auteurs et de citoyens. Ils se plaignent d'autre part de ce que l'utilisation de leur musique pourrait donner l'impression « qu'ils approuvent le film ».

André SCHENK.

(Lire la suite en 9me page)

Serge Prokofiev

LA PLUME AU VENT

Sécurité et liberté

Un monsieur a sonné à ma porte l'autre matin. Très poliment, il m'a annoncé qu'il souhaitait se persuader que mon rasoir était exempt de parasites. Rasoir électrique, s'entend ; et parasites de même, voyons!

Avec la même courtoisie et la même sollicitude, l'« homo electricus » a demandé à voir, examiner, contrôler et vérifier le fer à repasser, le grille-pain, le coussin chauffant, l'armoire frigorique, le ventilateur, la turbine Pelton, le cyclotron, la presse à billets, la chaise électrique et une dizaine d'autres appareils indispensables au confort de l'« homo sapiens » que je suis, dit-on en enjolivant le tableau.

Je mets le nez dehors, et je rencontre, assis sous un marronnier qui verdoie au bord de la grande route qui poudroie, deux agents de la police cantonale qui pointent, notent, consignent, détaillent et minutent le passage des voitures automobiles, hippomobiles, pédalomobiles, trottinettomobiles et piétomobiles circulant dans l'un et l'autre sens. Ceci afin, me confient-ils aimablement entre une bouffée de cigarette et l'arrivée d'un tricycle, de renseigner, documenter, instruire et édifier les autorités fédérales sur le trafic comparatif des principales voies de communication du pays.

Je n'ai pas fait cent mètres que je croise un agent de la police locale en conversation avec un petit Suisse allemand porteur de lait. Au nom de l'Autorité, le porteur d'uniforme et de moustaches prélève dans un flacon une pinte de blanc liquide, et, s'il ne lui arrive pas le même malheur qu'à Perrette, il pourra rapporter au service d'hygiène veau, vache, cochon, couvée et flacon aux fins d'expertise, analyse, inspection, examen et rapport.

Pendant la matinée, ma femme reçoit la visite d'une dame fort bien intentionnée qui s'enquiert de mes tenants, aboutissants, filiations, hérédités et prédispositions dans le but louable de me garantir, garder, préserver, prémunir et protéger contre les germes d'un tel nombre de maux physiques que je vous en épargne l'énumération.

Protection, contrôle, surveillance, police et vérification de tout. Au cours du dernier service que j'ai fait, le médecin du bataillon s'est même intéressé au nombre de pulsations de chaque homme (du major au planton de téléphone) dans le seul dessein de fournir un rapport sérieux en haut lieu !

Nos « noms et qualités, prénom de la mère et âge des enfants, adresse exacte et observations s'il y a lien » figurent dans une multitude de dossiers, répertoires, cartothèques, classeurs et fichiers.

Je n'ai pas de conclusion personnelle à vous imposer. Je constate. Il vous restera au moins une liberté absolue. Et je vous promets de ne pas faire contrôler l'usage que vous en ferez.

GERMINAL.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE:

Petites nouvelles d'Allemagne
par L. Ltr.

Un vaudevilliste célèbre cambriolé à Paris

EN SEPTIÈME PAGE:

Comment tuer le désir de la drogue chez les intoxiqués ?

En marge de l'exposition des Girardet
~~~

Petites annonces classées

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

TILLEULS

Les personnes qui désirent cueillir le tilleul sur les arbres propriété de la ville — domaine public — ont l'obligation de s'adresser au service soussigné qui est chargé de délivrer les autorisations.

Ville de Neuchâtel,
Intendance des domaines.

VILLE de Neuchâtel

DORYPHORE

Les cultivateurs de pommes de terre sont rendus attentifs au fait que la lutte contre le doryphore doit être menée systématiquement. Chacun peut y collaborer activement et utilement :

1. en surveillant attentivement les cultures ;
2. en ramassant et détruisant tous les insectes, larves et œufs ;
3. en appliquant les traitements prescrits dès que la plupart des larves sont écloses.

Pour tous renseignements s'adresser à l'intendance des domaines, Hôtel communal, 3me étage.

Direction des forêts et domaines.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

IMMEUBLES

Villa locative

de trois beaux logements de quatre chambres à 5 km. (ouest) du centre de Lausanne, Verger, vue, autobus. Pour traiter : 30,000 fr Agences s'abstenir. — Adresser offres écrites à V. L. 841 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Nyon

immeuble industriel

de construction moderne. Bâtiment principal de 209 m² ; hangar en béton de 66 m² ; terrain de 1600 m² environ ; chauffage central. S'adresser à l'étude de A. Michaud, notariat - gérances, Nyon (tél. 9 54 86).

A vendre

TERRAIN

très bien situé, en bordure de la rue de la Côte, pour construction de garages ou de magasins. — Adresser offres écrites à S. F. 703 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Je cherche à louer tout de suite une

chambre

meublée ou non, pour apprenti ; éventuellement avec pension. (Dans quartier ouest de la ville.) — Faire offres à André Guillaume, à Diesse (Jura bernois).

Belle chambre et pension

soignée, pour monsieur, chez Mme Henry Clerc, rue du Bassin 14.

Jeunes filles, Suissesses allemandes, CHERCHENT pour tout de suite, une

CHAMBRE A DEUX LITS

avec pension. Téléphoner au 5 32 02 pendant les heures de bureau.

DEM. A LOUER

On cherche à louer

FORGE

ou local approprié, avec logement. — Adresser offres écrites à S. R. 746 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour un ménage, on demande une

chambre garnie

libre le 1er juin, entre Vauseyon et Corcelles. — Adresser offres écrites à N. M. 749 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

CHAMBRE

pour monsieur. Adresser offres écrites à F. L. 756 au bureau de la Feuille d'avis.

Chalet pour week-end

est demandé, au bord du lac. — Adresser offres écrites à X. Z. 761 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à Neuchâtel, dans le centre de la ville,

trois pièces pour cabinet de consultations

Offres à case 10335, Neuchâtel.

Jeune couple, solvable, cherche pour tout de suite, éventuellement époque à convenir,

APPARTEMENT

de deux chambres. On accepte aussi chambre non meublée. Faire offres à M. Xavier Ecabert, Bassecourt (Jura bernois).

On cherche un

chauffeur

(permis rouge), pour notre service local de camionnage. Entrée immédiate. — Se présenter chez Lambert, au bureau-gare P. V., Neuchâtel.

On cherche

JEUNE FILLE

(de 16 à 20 ans, aimant les enfants) pour aider au ménage ; vie de famille assurée. — Faire offres à Mme Lehnherr, Marin-Neuchâtel.

On cherche pour entrée à convenir une

sommelière

Faire offres avec copie de certificats et photographie à l'hôtel des Trois Rois, le Locle.

On demande pour entrée immédiate dans bureau de la ville, une

jeune employée

débutante, pour divers travaux faciles ou apprentie ayant fréquenté l'école secondaire. — Faire offres détaillées avec prétention sous chiffres P. 3843 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Confiserie-tea-room de la région cherche pour le 15 juin une

JEUNE FILLE

pour le service du tea-room et du magasin. — Faire offres avec prétentions et photographies sous chiffres V. L. 695 au bureau de la Feuille d'avis.

Commissionnaire-aide-magasinier

est demandé. Adresser offres écrites à A. L. 711 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE

régleuses

à domicile (avec ou sans mise en marche) pour petites pièces soignées. S'adresser par écrit sous chiffres P. 3870 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour entreprise de mécanique de précision

sous-chef d'atelier

expérimenté au tournage, fraisage et outillage. Apte à conduire du personnel. Belle occasion pour mécanicien qualifié qui veut se créer bonne situation. Faire offres avec certificats et photographie sous chiffres X. T. 754 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

JEUNE FILLE

de 16 ans, pour aider au ménage et au restaurant, à défaut une aide pour le samedi après-midi et le dimanche. Vie de famille. Restaurant du Stand, Petit-Martel.

Etude d'avocats de la ville cherche

sténo-dactylo expérimentée

Adresser offres et prétentions à case postale 12462.

Grande entreprise commerciale et industrielle cherche

jeune économiste

(licencié ès sciences économiques)

spécialisé dans les questions comptables, ayant acquis une certaine pratique dans une entreprise commerciale et industrielle, bancaire ou fiduciaire. Faire offres avec curriculum vitae, prétentions, etc., sous chiffres V. F. 269-20, à Publicitas, Lausanne.

ON DEMANDE

JEUNES FILLES

pour travail propre, rétribué immédiatement. S'adresser FAVARGE 2, 1er à gauche.

Je cherche pour tout de suite

jeune fille

travailleuse et honnête, dans un ménage soigné de deux personnes à Bâle (pendant les mois d'été au bord du lac de Bienne). Offres avec indication des gages à Mmes Gerspach, Klingentalstrasse 77, Bâle. Tél. (061) 2 44 39.

Maison d'horlogerie de la place de Bienne cherche

bonne sténo-dactylo

de langue maternelle française, capable d'initiative. — Adresser offres manuscrites si possible avec photographie, sous chiffres N. Y. 753 au bureau de la Feuille d'avis.

Usine mécanique en Suisse romande, cherche

FRAISEURS TOURNEURS TOLIERS TRACEURS

Prière d'adresser offres avec copies de certificats et prétentions sous chiffres P. P. 30514 L., à PUBLICITAS, LAUSANNE

On cherche, pour une dame âgée, une

GOUVERNANTE ou DAME de COMPAGNIE

pouvant s'occuper de la tenue d'un ménage soigné, avec cuisinière et femme de chambre.

Adresser les offres à l'Etude de Mes Clerc, notaires, 4, rue du Musée, Neuchâtel.

Compositeur-typographe

serait engagé par l'Imprimerie centrale et de la Feuille d'avis à Neuchâtel

Département du journal

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme ayant fait son apprentissage dans un bureau fiduciaire cherche place

d'employé de bureau

en Suisse romande. Entrée 14 juin ou 1er juillet. Offres sous chiffres G 4591 Y à Publicitas, Berne.

On cherche places pour

deux jeunes Italiennes

en qualité d'employées de maison. — Faire offres à Mlle Gina Robolini, chez M. le Dr de Wyss, à Saint-Aubin (Neuchâtel). Ne pas téléphoner s. v. p.

Nash

CAMION 4 TONNES

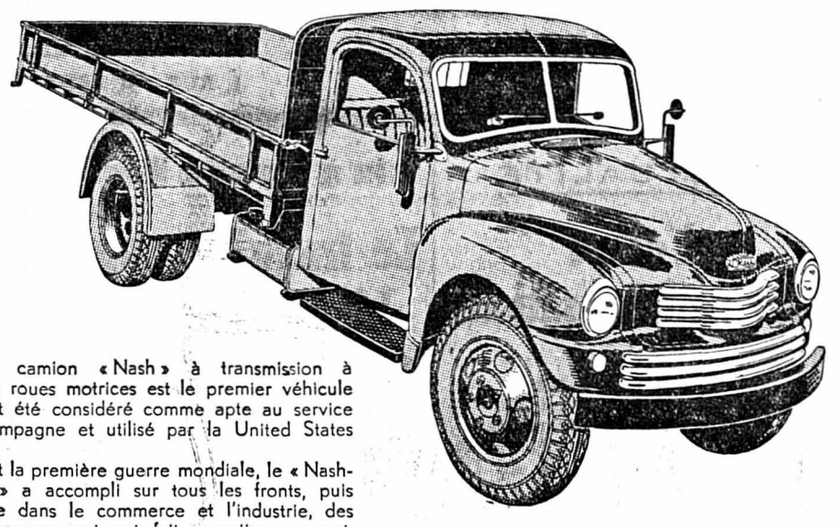

L'auto camion « Nash » à transmission à quatre roues motrices est le premier véhicule qui ait été considéré comme apte au service de campagne et utilisé par la United States Army.

Durant la première guerre mondiale, le « Nash-Quad » a accompli sur tous les fronts, puis ensuite dans le commerce et l'industrie, des performances qui ont fait sensation, ce qui, dès 1918, a valu aux usines « Nash » d'être considérées comme les premières du monde dans le domaine de la construction des auto-camions.

Les camions « Nash » des modèles les plus récents sont l'aboutissement d'une expérience de 35 ans ; la construction du moteur, du châssis et de la carrosserie présentent des qualités qui retiennent l'attention du connaisseur le plus averti.

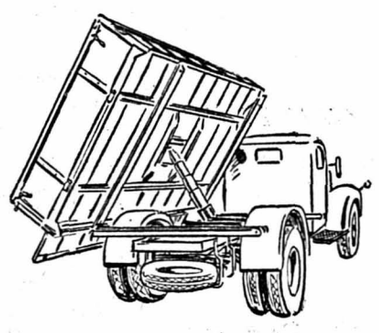

Livrable aussi avec pont basculant Wirz, trois côtés.
Charge utile : 2,5 m3.

Trois places, cabine et pont, travail de qualité suisse. Pont de 4,03 m. X 2,10 m. (8,46 m²). Charge utile : quatre tonnes. Quatre vitesses avant. Châssis massif et robuste. Pneus jumelés à l'arrière. Freins hydrauliques. Moteur à soupapes en tête. Six cylindres Ambassador 20 CV. Puissance effective 112 CV. Dimensions hors tout : Longueur 6,95 m., largeur 2,20 m., hauteur 2,15 m.

Haute puissance - Rapide
Très maniable - Economique
Pont très spacieux

Demandez catalogues et renseignements à l'agent pour le canton de Neuchâtel :

GARAGE DU PREBARREAU
J.-L. Segessemann
Tél. 5 26 38 - NEUCHATEL

Enchères publiques d'immeubles à Bevaix

Le jeudi 3 juin 1948, à 20 heures, à l'Hôtel de Commune, à **Bevaix**, les hoirs de M. Gustave-Henri Comtesse exposeront en vente, par enchères publiques, les immeubles suivants du cadastre de Bevaix :

1. Article 3824, bâtiment et jardin de 1200 m².
2. Article 5243, La Croix, champ de 3500 m².

Ce dernier article est formé par les articles 579, 2855, 3685 et 488 transformés par suite de remaniement parcellaire en un seul mas de 3500 m².

Le bâtiment comprend deux appartements de trois chambres chacun, cuisine, W.-C., cave, chambre haute. Il comprend en outre une cave à vin, pressoir et place pour encavage. Possibilité de transformer le 2me étage en un petit appartement.

Pour visiter s'adresser à Mme veuve **Jean-Louis Comtesse à Bevaix** et pour prendre connaissance des conditions d'enchères : soit au notaire **Louis Paris, à Colombier, chargé de la vente**, soit à Me **J.-P. Michaud**, avocat et notaire à **Colombier**, ou à Mes **D. et A. Thiébaud**, notaires, à **Neuchâtel**, dépositaires des conditions de vente.

A LOUER

A louer à la rue de l'Hôpital

petit magasin

avec trois vitrines, de préférence commerce de textile, parfumerie, bibelots, bijouterie, etc. — Ecrire sous chiffres P. 3844 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Echange

On échangerait appartement de deux pièces et cuisine, salle de bains et dépendances, bien situé, prix avantageux, contre un autre de cinq ou six pièces avec confort, dans quartier est. — Adresser offres écrites à B. M. 568 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer un

APPARTEMENT

de quatre chambres, salle de bains, tout confort, pour tout de suite ou date à convenir. Préférence sera donnée à personne pouvant reprendre une partie du mobilier. Faire offres sous chiffres S. H. 752 au bureau de la Feuille d'avis.

TRIENT

A louer chalet de quatre chambres (eau, électricité), du 1er au 30 juillet. S'adresser à Dr Cornu, Fontaines.

CHAMBRES

A louer, tout de suite,

jolie chambre

meublée, vue, soleil, dans maison neuve à Sainte-Hélène, la Coudre. Adresser offres écrites à O. K. 728 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre meublée pour monsieur sérieux et propre. — Demander l'adresse du No 762 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite pour monsieur sérieux, chambre bien meublée. Demander l'adresse du No 757 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer

deux chambres

communicantes ; conviendraient à un ou deux étudiants. Demander l'adresse du No 764 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Personnel pour le restaurant de l'exposition

On cherche — pour le buffet, pour le service, pour l'office et la cuisine — du personnel pour le restaurant de l'Exposition à Neuchâtel qui aura lieu du 30 juin au 19 juillet.

On est prié de se présenter au café-restaurant du Théâtre, à Neuchâtel, le mardi 1er juin 1948, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

On cherche chambres

A cette occasion, on cherche des chambres pour la même période.

LES RESTAURATEURS.

Nous cherchons pour notre atelier de chassage de pierres d'horlogerie

OUVRIÈRE

habile et consciencieuse, ayant si possible travaillé dans la partie. — Faire offres écrites à DEGOUMOIS et Cie, fabrique de montres AVIA, Place-d'Armes 1, Neuchâtel.

Importante fabrique de produits alimentaires

dans petite localité de Suisse romande, cherche pour l'entretien de ses machines à emballer, des

mécaniciens

si possible déjà au courant de la partie. Age maximum : 35 ans.

Offres avec curriculum vitae, références, copies de certificats et, si possible, photographie, sous chiffres P. 2776 A. à Publicitas, Fribourg.

Commerce de Neuchâtel cherche

demoiselle

pour travaux de bureau et de magasin. Entrée à convenir. Faire offres avec prétentions sous chiffres V. L. 759 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

cherche place dans café de Neuchâtel. — Adresser offres écrites à B. G. 760 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, 19 ans, de bonne famille, catholique, sachant faire le ménage,

cherche place

dans famille sérieuse ou commerce, pour se perfectionner dans la langue ; désire la possibilité de suivre des cours le soir. Adresse : Moulin Joh. Gutknecht, Ried/Chiètres. Tél. 9 48 23, entre 6 et 7 heures.

Jeune Suisse Allemand cherche place dans un

BUREAU

à Neuchâtel-ville. Apprentissage de commerce avec examen et diplôme. Entrée : 1er août 1948. — Offres avec indication du salaire sous chiffres C. V. 678 au bureau de la Feuille d'avis.

Beau choix de cartes de visite

au bureau du journal

APPRENTISSAGES

Jeune fille intelligente serait engagée par magasin d'alimentation comme

apprentie vendeuse

ou

aide-vendeuse

Adresser offres écrites sous J. H. 660 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Le monsieur qui a échangé un

CHAPEAU

mercredi soir est prié de le rapporter à l'hôtel du Poisson, à Auvernier.

A VENDRE

A vendre quelques superbes

bergers appenzellois

jeunes et de race. François Vaney, Cugy. Téléphone (021) 3 01 06.

Grand et superbe choix en

VOLAILLES

blanches, fraîches du pays
Poules - Poulets
Petits coqs
Canards - Oies
Pigeons
Poulets de Bresse

LAPINS

frais au détail

GABRIS

Poissons du lac

Truites de rivière
Truites du lac
Brochets
Palées
Filets de palées
Bondelles
Filets de bondelles
Filets de perches

Poissons de mer

Soles
Filets de soles
Cabillauds et colins
(entiers et en tranches)
Filets de dorsch

GROS ET DÉTAIL
Magasin spécialisé

Lehnherr FRÈRES

Neuchâtel
Tél. 5 30 92

Boucherie Charcuterie Rohrer
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

TOUT POUR LE

PIQUE-NIQUE

VOYEZ NOTRE VITRINE

P. S. - *Pour la livraison à domicile, prière de donner les commandes la veille des jours d'ouverture ou le matin jusqu'à 7 h. 30*

A VENDRE

un radio « Paillard » 1939, un fœhn, un coussin électrique « Solis », en parfait état, jolis cadres, dentelles, etc., aux prix les plus bas. Brévards 9, appartement 6.

A vendre

petite chienne

loulou de Poméranie, blanche. — S'adresser à Charles Vermot, rue Breguet 4.

POUSSETTE

moderne ,« Wisa-Gloria », en très bon état, à vendre chez Claude Borel, Chapelle 19, Corcelles.

A vendre

vélo

trois vitesses, pour jeune garçon. S'adresser : rue Pourtalès 1, 2me étage.

SUPERBE TABLE DE JEU

richement marquetée, valeur 1200 fr., cédée à 480 fr. Mme Rentznik, 23, avenue Dapples, Lausanne. Tél. 3 81 53.

Produits pour l'entretien des chaussures blanches

Meilleures marques suisses et américaines

Jacques Jutzeler S.A. CUIRS ET PEAUX

Hôpital 3
NEUCHATEL

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité où ils se trouvent de répondre personnellement aux très nombreux témoignages d'affectueuse sympathie qui leur ont été adressés, les enfants, parents et amis de Madame Rose BRAILLARD-BIÉTRY prient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance. Un merci tout spécial à sœur Rose Montandon, Monsieur le pasteur Clerc et Monsieur le Dr O. Wyss pour leur grand dévouement.

Madame veuve Charles WALDSBURGER, les familles MAILLARDET, WALDSBURGER, JORDAN et les familles parentes, très touchées des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées pendant ces jours de douloureuse séparation, expriment à toutes les personnes qui les ont entourées, leur profonde reconnaissance.

Fontainemelon, le 28 mai 1948.

Madame Myrla Cettou-Ganière, sa fille Nelly, les familles parentes et alliées, très touchées de la réconfortante sympathie qui leur a été témoignée durant ces jours de cruelle épreuve, expriment leur profonde reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur grand chagrin.

Un merci tout spécial pour les fleurs dont a été honoré leur cher et bien-aimé époux, papa et parent.

Neuchâtel et Massongez, mai 1948.

Concise 12.40 — Onnens 12.44 — Grandson 12.50 — Yverdon 12.55 — Concise 12.40
Ependes 13.04 — Essert-Pittet 13.08 — Chavornay 13.13 — Bavois 13.17 — Ependes 1
Eclépens 13.21 — Cossonay 13.30 — Vufflens-la-Ville 13.35 — Eclépens 13.21 — Coss
Bussigny 13.41 — Renens 13.45 — Lausanne 13.51 — Genève 15.04 — Bussigny 13.41
Neuchâtel 12.02 — Serrières 12.07 — Auvernier 12.11 — Colombier 12.15 — Neuchâtel
Boudry 12.18 — Bevaix 12.23 — Saint-Aubin 12.28 — Vaumarcus 12.34 — Boudry 12.18
Eclépens 13.21 — Cossonay 13.30 — Vufflens-la-Ville 13.35 — Eclépens 13.21 — Coss
Bussigny 13.41 — Renens
Neuchâtel 12.02 — Serrièr
Boudry 12.18 — Bevaix 12
Concise 12.40 — Onnens
Ependes 13.04 — Essert-P
Eclépens 13.21 — Cossona
Bussigny 13.41 — Renens
Neuchâtel 12.02 — Serrièr
Boudry 12.18 — Bevaix 12
Concise 12.40 — Onnens
Ependes 13.04 — Essert-P
Eclépens 13.21 — Cossona
Bussigny 13.41 — Renens
Neuchâtel 12.02 — Serrièr
Boudry 12.18 — Bevaix 12
Concise 12.40 — Onnens
Ependes 13.04 — Essert-P
Eclépens 13.21 — Cossona
Bussigny 13.41 — Renens
Neuchâtel 12.02 — Serrièr
Boudry 12.18 — Bevaix 12
Concise 12.40 — Onnens
Ependes 13.04 — Essert-P
Eclépens 13.21 — Cossona
Bussigny 13.41 — Renens
Neuchâtel 12.02 — Serrièr
Boudry 12.18 — Bevaix 12
Concise 12.40 — Onnens
Ependes 13.04 — Essert-P
Eclépens 13.21 — Cossona
Bussigny 13.41 — Renens
Neuchâtel 12.02 — Serrièr
Boudry 12.18 — Bevaix 12
Concise 12.40 — Onnens
Ependes 13.04 — Essert-P
Eclépens 13.21 — Cossona
Bussigny 13.41 — Renens
Neuchâtel 12.02 — Serrièr
Boudry 12.18 — Bevaix 12
Concise 12.40 — Onnens

Des milliers de personnes ont choisi l'horaire

Eclair

parce qu'il est

clair, précis, complet et facile à consulter

L'horaire «Eclair» est en vente partout au prix de un franc l'exemplaire

14 — Grands
t 13.08 — Ch
13.30 — Vuffl
45 — Lausan
12.07 — Auve
— Saint-Aub
14 — Grands
— Saint-Aub
14 — Grands
t 13.08 — Ch
13.30 — Vuffl
45 — Lausan
12.07 — Auve
t 13.08 — Ch
13.30 — Vuffl
45 — Lausan
12.07 — Auve
— Saint-Aub
14 — Grands
t 13.08 — Ch
13.30 — Vuffl
45 — Lausan
12.07 — Auve
— Saint-Aub
14 — Grands
45 — Lausan
12.07 — Auve
— Saint-Aub
14 — Grands
Boudry 12.18
Ependes 13.04 — Essert-Pittet 13.08 — Chavornay 13.13 — Bavois 13.17 — Neuchâtel
Eclépens 13.21 — Cossonay 13.30 — Vufflens-la-Ville 13.35 — Eclépens 13.21 — Coss
Bussigny 13.41 — Renens 13.45 — Lausanne 13.51 — Genève 15.04 — Bussigny 13.41
Neuchâtel 12.02 — Serrières 12.07 — Auvernier 12.11 — Colombier 12.15 — Neuchâtel
Boudry 12.18 — Bevaix 12.23 — Saint-Aubin 12.28 — Vaumarcus 12.34 — Boudry 12.18
Concise 12.40 — Onnens 12.44 — Grandson 12.50 — Yverdon 12.55 — Concise 12.4(
Ependes 13.04 — Essert-Pittet 13.08 — Chavornay 13.13 — Bavois 13.17 — Ependes 1
Eclépens 13.21 — Cossonay 13.30 — Vufflens-la-Ville 13.35 — Eclépens 13.21 — Coss
Bussigny 13.41 — Renens 13.45 — Lausanne 13.51 — Genève 15.04 — Bussigny 13.41
Neuchâtel 12.02 — Serrières 12.07 — Auvernier 12.11 — Colombier 12.15 — Neuchâtel
Boudry 12.18 — Bevaix 12.23 — Saint-Aubin 12.28 — Vaumarcus 12.34 — Boudry 12.18
Concise 12.40 — Onnens 12.44 — Grandson 12.50 — Yverdon 12.55 — Concise 12.4(

MESDAMES,

Voyez à nos rayons notre grand choix des dernières nouveautés en

ROBES LÉGÈRES

ravissantes impressions à fleurs et rayures teintes unies mode

120.- 98.- 75.- 59.- 45.- 35.- **25.50**

NOS ÉLÉGANTS

COSTUMES TAILLEUR 95.-

ou fantaisie mode depuis . . . . . .

MANTEAUX REDINGOTES 89.-

vagues, unis ou fantaisie depuis . . . . . .

AUX 2 PASSAGES

NEUCHATEL S. A

A vendre

bateau à rames

avec coulisses et deux paires de rames, quatre places. S'adresser à Paul Stämpfli, constructeur de bateaux, Serrières.

---

avec pneus ballons dans toutes les teintes. Grand choix chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Tout pour le pique-nique et le camping

thon, sardines foie gras fromage en boîte

l'Armailli
HOPITAL 10

VÉLOS

neufs et occasions, aux meilleures conditions, prix avantageux, grand choix.
A. PAROZ, Colombier
Tél. 6 33 54

Va, et découvre ton pays
en pensant à
Zimmermann S.A.
pour tes provisions de bouche
Le **plus grand choix** de conserves, de boissons de tous genres, etc

---

A vendre

charrette

à deux roues, avec pont, caisse, démontable, pouvant servir à transporter du bois. Fritz Jampen, retraité C.F.F., Cressier.

Phosphasel

le nouveau sel de cuisine qui...
calme les nerfs, active la digestion, augmente la teneur en calcium
Le paquet de 1 kg. Fr. 1.75

DROGUERIE **Burkhalter** St Maurice 4 NEUCHATEL

O. I. C. M. 11 328

Miel du pays
en boîtes de kg. 0,250 0,500 1
à Fr. 2.10 4.— 7.97
y compris impôt et escompte 5 %
Zimmermann S.A.

POUSSETTE

beige à vendre, 145 fr. — Demander l'adresse du No 702 au bureau de la Feuille d'avis.

Tous les vendredis et samedis

Pâtés froids
UN DÉLICE
Huttenlocher
Tél. 5 13 39

Occasions

armoires, lits, divans, buffets, lavabos-commodes, tables, fauteuils, réchauds, glaces, gramophones, habits, souliers, etc. Téléphone 5 12 43. Marcelle Remy, passage du Neubourg.

Elles le regardent et...

... certainement elles l'admirent. Il est chic, il a belle prestance, il plaît. Il est bien bâti, c'est vrai, mais il est surtout bien mis.
Son complet est coupé à merveille dans un magnifique pure-laine. C'est l'œuvre d'un coupeur qui connaît l'anatomie masculine et qui sait la mettre en valeur. En un mot, c'est un Excelsior.
Excelsior possède une gamme précise de modèles s'adaptant aux différentes conformations, ce qui lui permet d'habiller avec élégance aussi ceux que la nature n'a pas avantagés. Et c'est là un point de supériorité de la plus grande importance.

COMPLETS DE PRINTEMPS
suivant la dernière ligne de la mode, dans une gamme superbe de nuances
Fr. 185.— 210.— 245.— 255.— 265.—

VESTONS PRINTANIERS
dessins unis, chevrons, homespun
Fr. 90.— 99.— 110.— 122.— 138.—

PANTALONS LÉGERS
en tissus et nuances assortis
Fr. 39.— 45.— 50.— 60.— etc.

excelsior
ELÉMENTS ÉLÉGANTS

Grand-Rue 2 (angle rue de l'Hôpital)
NEUCHATEL M. DREYFUS

Boucherie Vuithier
Tél. 5 10 68

Saucissons pur porc et viande de 1er choix

Pour vos *IMPRIMÉS*
Une seule adresse
L'IMPRIMERIE CENTRALE
Rue du Concert 6, 1er étage
Tél. 5 12 26

Deux bonnes juments

et un tas de paille, sont à vendre.
Tél. 6 11 80

Biscuiterie BOUCARD
Parcs 26 NEUCHATEL Tél. 5 47 31
Samedi : *BANC AU MARCHÉ*

POUR UNE
VOITURE D'ENFANT
AVEC GROS PNEUS
BIEDERMANN
Neuchâtel

POUR ÊTRE A L'AISE

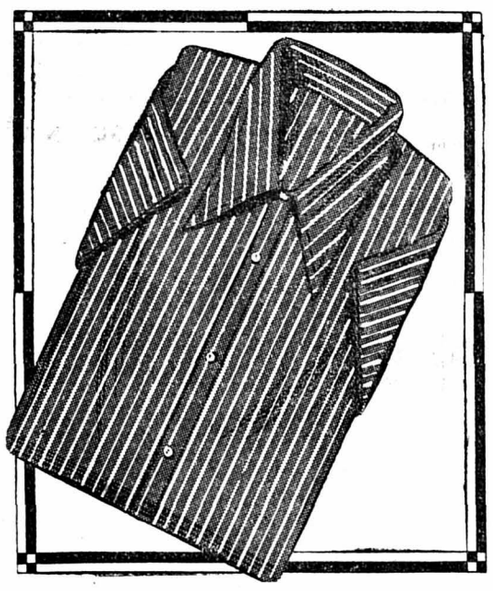

Chemises polo

pratiques et confortables

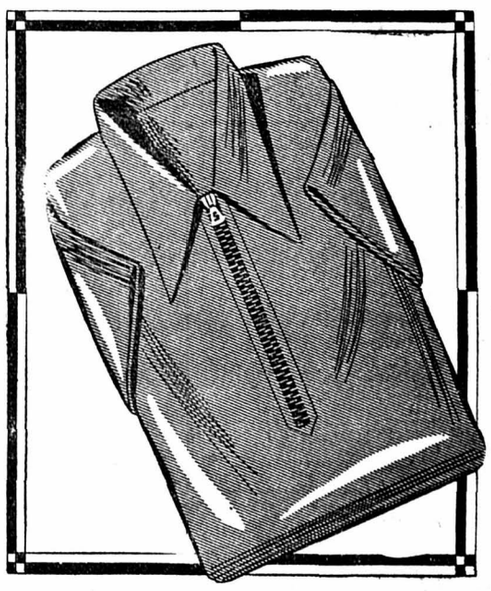

CHEMISE POLO en jersey indémaillable, longueur 80 cm., bonne qualité, se fait en uni, en crème, bleu, marine ou marron,
la pièce **6.50**

en charmeuse mate, fermeture éclair **8.50**

CHEMISE POLO dans une charmeuse d'excellente qualité, rayures nouvelles, fermeture éclair ; se fait en beige et gris,
la pièce **9.80**

CHEMISE POLO en beau tissu écru, bien lavable, col chemisier baleiné,
la pièce **10.80**

CHEMISE POLO en popeline pur coton, qualité supérieure, longueur 80 cm., fermeture éclair,
11.80

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Avant d'acheter un meuble d'occasion... visitez le plus **grand magasin** ayant le plus **grand choix.**
Les
Occasions Meyer
au faubourg de l'Hôpital vous attendent
Sur demande, arrangements de paiements

Réouverture du tea-room
Cl. TRUTTMANN
(succ. de H. Kohler)
VALANGIN Tél. 6 91 08
Café - Thé - Chocolat
Pâtisserie fraiche - Rafraichissements

Matelas 190 × 95 cm.

crin végétal et laine	Fr. **97.—**
kapok	Fr. **157.—**
avec carcasse à ressorts	Fr. **207.—**
» » » »	Fr. **270.—**
» » » »	Fr. **320.—**
crin mélangé	Fr. **225.—**
crin pur	Fr. **325.—**
crin pure queue	Fr. **375.—**

Oreillers 60 × 60 cm.

plumes grises	Fr. **18.50**
plumes blanches	Fr. **27.50**

Traversins 60 × 90 cm.

plumes grises	Fr. **27.50**
plumes blanches	Fr. **39.50**

Duvets 120 × 170 cm.

plumes grises	Fr. **79.—**
mi-duvet gris	Fr. **89.—**
duvet blanc	Fr. **98.—**

Miorini

Tapissier — Maîtrise fédérale
Chavannes 12 — Tél. 5 43 18

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
JACCARD
Goûtez notre spécialité de charcuterie fine
Prix très avantageux
HOPITAL 5 Tél. 5 16 77

La ménagère très exigeante au point de vue de la qualité et qui sait compter, donne toujours la préférence à la marque CROISSANT D'OR
EN GROS: DEMAUREX FRÈRES S.A., MORGES ET GENÈVE

232

Bally
NOUVEAUTÉS d'ÉTÉ

Pour les journées chaudes! Souple et aéré. Semelle Retan flexible très appréciée. Beige ou noir Fr. 41.50 Blanc Fr. 39.50

Légère chaussure d'été finement ajourée. Excellent chaussant. Forme confortable avec talon mi-haut Fr. 37.80

Nos bas SABA en belles qualités et jolies teintes estivales

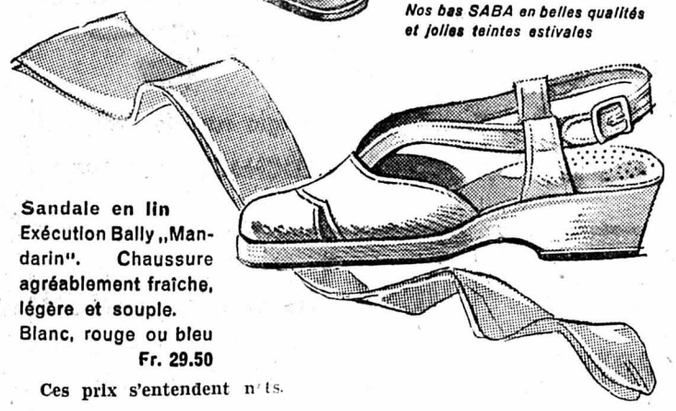

Sandale en lin Exécution Bally „Mandarin". Chaussure agréablement fraîche, légère et souple. Blanc, rouge ou bleu Fr. 29.50

Ces prix s'entendent n/ts.

BALLY AROLA SERVICE
Choix et qualité Service consciencieux!

CHAUSSURES
POPULAIRES
Neuchâtel Rue du Seyon
LA RATIONNELLE
La Chaux-de-Fonds Le Locle

Baisse générale sur les charbons

C'EST LE MOMENT de passer vos commandes

M. SCHREYER

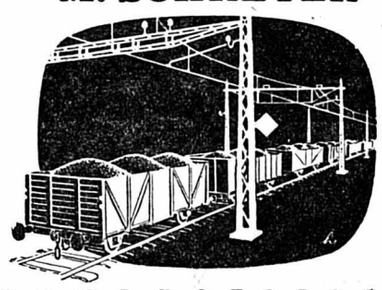

COMBUSTIBLES
3 RUELLE DU PEYROU NEUCHATEL TÉL. 51721

BIENTOT LE TERME !

COUPONS à prix très avantageux

VOYEZ NOTRE CHOIX POUR :
RIDEAUX
DESSUS DE LITS
RECOUVRAGES DE MEUBLES
ETC., ETC.

G. LAVANCHY, ensemblier
ORANGERIE 4

Worber
Le jus de pommes par excellence

Dépositaire : W. GASCHEN
Au Cep d'or, 11, Moulins, Neuchâtel
Téléphone 5 32 52

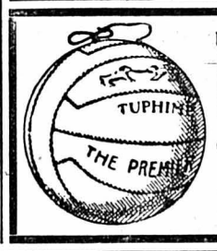

Un choix immense de
BALLONS
et de chambres à air
A. GRANDJEAN
Saint-Honoré 2

Tresses, taillaules, etc
PATISSERIE
DES CHAVANNES 16

Conservation de fourrures pendant l'été

TRANSFORMATIONS...
RÉPARATIONS...

Schreffer
Hôpital 14
Tél. 5 27 90

Vinaigre de vin Berna

Extra supérieur!

FABRIQUE DE VINAIGRES BERNE S.A., BERNE

Nos viandes
de 1er choix
très avantageuses
bouilli
rôti de bœuf
rôti de porc
poitrine de veau
Bell

LUSSY
La marque d'un travail équitablement rémunéré

Petites nouvelles d'Allemagne

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

De Königsberg à... Kalininegrade

On sait fort peu de choses sur ce qui se passe dans les provinces allemandes sises au delà du rideau de fer. Les quelques journalistes neutres qui ont pu y pénétrer n'ont vu que ce que l'occupant a bien voulu leur montrer, et les Alliés occidentaux — placés pour être renseignés — gardent sur ce qu'ils savent un mutisme que d'aucuns considèrent à tort ou à raison comme un silence gêné.

C'est que les accords de Potsdam, revêtus des signatures de MM. Staline, Attlee et Truman, donnaient un caractère provisoire à tous les remaniements de frontières décidés par les « trois grands », et que les Russes sont en train d'agir comme s'ils étaient définitifs. C'est le cas, en particulier, de la Prusse orientale, et plus spécialement de la province de Königsberg, que les nouveaux maîtres viennent de rebaptiser du nom de Kalininegrade et d'adjoindre purement et simplement à la République socialiste et soviétique de Russie, la plus grande de toutes, qui s'étend de la Duna à l'océan Pacifique. La décision, qui remonte au 25 février 1947, aurait été suivie de la déportation massive de toute la population d'origine allemande non communiste vers des régions politiquement moins exposées.

Les négociateurs des traités de paix, si traités de paix il y a un jour, risquent de se trouver ainsi en présence d'un certain nombre de faits accomplis qui ne faciliteront pas leur tâche !

L'orchestre était en grève

L'exposition de la presse 1948 vient de s'ouvrir à Munich, en présence d'un lot de hautes personnalités allemandes et étrangères parmi lesquelles on remarquait le président du conseil bavarois Ehard, le directeur du gouvernement militaire américain Murray van Wagoner, le colonel La Prune, délégué de la zone française, etc.

La fête aurait été complète si le « Staatsorchester » bavarois, qui devait agrémenter la journée de ses productions, ne s'était mis en grève au dernier moment pour protester contre le mauvais approvisionnement du pays en denrées alimentaires.

Les Américains passeraient-ils l'éponge ?

Un comité vient de se constituer dans la ville américaine de Pasadena, près de Los Angelès, dans le but de « venir en aide à la malheureuse population de Ludwigshafen ». Il s'agit d'une aide massive dont la première manifestation prévoit l'entretien de 12,000 enfants pendant quatre semaines ; les habitants de Pasadena sont en outre invités à adopter individuellement des enfants de Ludwigshafen, et d'envoyer à la ville détruite des souliers, du linge, des livres et des outils. Ce geste de générosité est expliqué, du côté américain, par le fait que Ludwigshafen est l'une des villes allemandes qui a le plus souffert de la guerre, et qu'elle avait été fondée en même temps que Pasadena.

L'amitié renaît

Une société germano-italienne vient d'être fondée à Carlsruhe, dont l'activité s'étendra à toute la zone américaine. Le but de l'association, à laquelle pourront adhérer tous les ressortissants allemands et italiens âgés de dix-sept ans révolus, est « de resserrer les liens d'amitié traditionnels entre les deux nations ».

Et M. Schacht proteste toujours...

Hjalmar Schacht, l'acquitté de Nuremberg qu'un tribunal de dénazification avait condamné par la suite à huit ans de camp de travail, continue à se plaindre de son sort. Après avoir déposé une plainte contre inconnu pour « détention illégale », il vient d'adresser un mémoire au gouvernement militaire américain dans lequel il réclamait sa comparution « dans les quarante-huit heures » devant un tribunal, pour définir les causes de son internement actuel. Dans son mémoire, Hjalmar Schacht — qui se trouve actuellement à l'infirmerie d'un camp d'internement de Ludwigsbourg — informe les Américains qu'il se considère toujours comme leur prisonnier...

Les Américains, à ce qu'on prétend, ne partagent pas entièrement cette opinion.

Du beau tabac !

La chambre de dénazification de Neustadt vient de classer parmi les « simples comparses » le fabricant de cigarettes et ancien consul général Richard Greiling ; ce dernier s'en tire avec une amende de 200,000 marks et une interdiction de faire de la politique pendant trois ans.

Greiling avait accumulé une fortune de plus de vingt millions de marks, dont une bonne partie fut déposée en Suisse, ce qui lui valut d'être arrêté par les nazis en 1933 sous l'inculpation de « fraude économique ». Après sa libération, Greiling s'occupa activement de la mise en œuvre des lois d'« aryanisation » promulguées par le gouvernement brun, et put étendre ainsi son activité à l'industrie des souliers, des ceintures et des... corsets. L'accusation lui reprochait, par conséquent, d'avoir tiré un profit direct des persécutions raciales nazies, mais le tribunal retint comme circonstance atténuante le fait que Greiling avait régulièrement payé aux propriétaires dépossédés les sommes qui leur étaient dues.

Rotterdam ou Hambourg ?

La vieille rivalité entre les grands ports du nord a repris sous une forme nouvelle, à propos des livraisons de vivres américains à l'Allemagne. Depuis le début de l'occupation, celles-ci se font pour la plupart par Brême et Hambourg, et les autorités américaines répondent aux gouvernements belge et hollandais, qui ne cessent de protester, que l'utilisation des ports d'Anvers et de Rotterdam nécessiterait des dépenses en devises qui grèveraient trop lourdement le budget de la bizone.

Les chances de Rotterdam paraissent toutefois plus sérieuses depuis qu'il est question du plan Marshall, car on ne voit guère comment des envois massifs de marchandises lourdes pourraient être effectués à destination ou en provenance de la Ruhr, autrement que par le Rhin.

L. Ltr.

UN SUJET DE PIÈCE TOUT TROUVÉ

Un vaudevilliste célèbre cambriolé à Paris par de faux policiers

Le célèbre auteur comique Mouézy-Eon a été victime récemment d'une aventure qui aurait pu être le scénario d'un de ses nombreux vaudevilles. L'auteur célèbre de « Tire-au-flanc » et « Des dégourdis » a d'ailleurs l'intention d'écrire prochainement un roman s'inspirant du vol audacieux et « bien monté » dont sa nièce et lui furent les victimes.

Un coup de téléphone

Dernièrement, M. Mouézy-Eon recevait de Saint-Etienne un coup de téléphone d'un journaliste, envoyé spécial de « L'Espoir de Saint-Etienne », lui demandant une interview exclusive. Il acquiesça et rendez-vous fut pris, mais, quelques jours plus tard, il reçut un nouveau coup de téléphone :

— Ici Briard, journaliste de Saint-Etienne. Je suis bloqué par la grève du métro. Si vous pouvez vous libérer, venez me retrouver à l'hôtel Terminus, près de la gare du Nord. Je vous y attends pour déjeuner. D'accord ?

Bien que très pressé, M. Mouézy-Eon voulut faire plaisir au journaliste de province et accepta. Il se rendit à l'endroit indiqué. Mais là, surprise ! Briard était inconnu. Le vaudevilliste attendit un quart d'heure, une demi-heure, toujours personne. Alors, mû par un pressentiment, il téléphona chez lui, dans le pavillon qu'il occupe avec sa nièce, avenue Foch. Un homme à voix rude lui apprit qu'un important cambriolage venait d'être commis et que des inspecteurs de police étaient en train d'enquêter dans sa maison.

Un second appel

Au moment où M. Mouézy-Eon acceptait le rendez-vous du Terminus, le téléphone sonnait également avenue Foch où Mlle Domez, la nièce du vaudevilliste, s'entendait dire :

— Police ! Pour une affaire vous concernant, venez immédiatement quai de Gesvres, à la brigade des mineurs. Amenez surtout un témoin.

Mlle Domez, aussitôt, se précipita avec une jeune domestique et, pour arriver plus rapidement, héla un taxi.

Il ne restait plus, dans l'appartement de M. Mouézy-Eon, que deux servantes : la femme de ménage et la lingère. Lorsque ces deux dernières entendirent sonner à la porte, elles crurent au retour de leurs patrons et ouvrirent sans méfiance. Elles se trouvèrent alors face à deux hommes menaçants, le chapeau sur les yeux et portant une serviette sous le bras.

— Nous sommes de la police économique ! Nous venons perquisitionner.

Et, repoussant les deux femmes, ils pénétrèrent dans l'appartement. Une fois dans la place, les deux «policiers» se précipitèrent sur les domestiques, les bâillonnèrent et leur passèrent les menottes.

Au revoir et merci...

Dix minutes, après leurs arrivée, leurs serviettes bien bourrées d'objets dérobés — bijoux, billets de banque, livres de valeur — les deux complices saluèrent ironiquement les deux jeunes femmes toujours bâillonnées, leur jetant même avant leur départ :

— La police vous remercie de votre amabilité.

Ayant réussi à joindre l'appareil téléphonique, la jeune lingère prévint aussitôt la police qui arriva et commença son enquête. Lorsque M. Mouézy-Eon arriva également chez lui, on lui déclara qu'il venait d'être victime d'un faux journaliste et de faux policiers.

L'auteur constata que cette visite intempestive lui avait coûté environ 100,000 francs français, en bijoux et billets de banque, sans parler des éditions rares.

Les inspecteurs de police espèrent retrouver bientôt la trace du trio de mafaiteurs grâce à certains indices qu'ils ont pu recueillir.

Quant au vaudevilliste, bien que très affecté par cette aventure qui lui coûte plutôt cher, il répond aux témoignages d'affection de ses nombreux amis en leur disant :

— Mon journaliste et mes policiers sont plus « dégourdis » que tous ceux que j'ai pu créer pour la scène ! Et la vie est bien plus riche en sujets de romans — et de vaudevilles, bien sûr ! — que l'imagination des hommes de lettres.

Paradis des vacances d'été. Inépuisables buts de promenades et d'excursions sur le lac, dans les romantiques vallées, sur les montagnes avoisinantes. Golf - tennis - natation - école de voile - Kursaal - plages - tous les matins concerts dans le splendide parc de la ville.

Information par le Syndicat d'initiative de Lugano

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE BAL au clair de lune

ROMAN

par 2

ROCHEBRUNE

— Mon Dieu, papa, dit Mireille, c'en était certainement un dans la pensée de celui qui l'a fait construire, il doit y avoir une cinquantaine d'années ; il n'y a pas de raison pour qu'il ait changé...

— Je crois bien que c'est toi maintenant qui me taquines ! Mais je ne suis pas très convaincu ; un château, pour moi, ça a toujours été un grand machin avec des tours, des créneaux et des ponts-levis. Or, celui-ci en est totalement dépourvu...

— Alors, pourquoi l'avez-vous choisi ? demanda Mireille en riant.

— Pour ne pas être ridicule : il ne faut pas se « châtelaisiner » trop vite... Il y a trente ans, Mireille, je ne fabriquais pas encore de voitures, je me promenais à plat ventre sous celles des autres, dans mon petit garage de la rue Lepic. Il est donc encore un peu tôt, m'a-t-il semblé, pour me tenir debout derrière des créneaux, la hallebarde au poing. Non, je ne m'imagine pas du tout à l'intérieur d'un truc comme celui-là, là-bas, avec armures et portraits d'ancêtres...

Du doigt, il montrait à sa fille des toitures enchevêtrées et pointues qui, au détour d'une allée, venaient de surgir au loin, sur la droite, par-dessus les frondaisons.

— Tiens, je ne l'avais pas encore aperçu, dit Mireille en s'arrêtant ; il a l'air vraiment magnifique.

— Bien sûr, c'est le château de Mortaux, habité depuis cinq ou six siècles par le marquis de Mortaux.

— Vous êtes sûr que c'est toujours le même marquis ? demanda Mireille en riant.

— Ma foi, je le crois depuis que je l'ai rencontré au village ; il a simplement changé de costume, mais, à part ce détail, on voit bien que c'est toujours le même depuis les croisades ; il a vieilli comme son château, ni plus ni moins ; il fait vraiment corps avec lui. On l'imagine très bien, revêtu de son armure, se promenant sur le chemin de ronde.

— Vous avez fait sa connaissance, papa ?

— Oh ! ma fille, que vas-tu imaginer ! Ce sont des gens qu'on ne connaît que de naissance. Non, je l'ai aperçu au village, quand je suis venu visiter avec le courtier ; mais il ne m'a certainement pas vu.

— C'est dommage, murmura Mireille ; je voudrais tant visiter ce château, il doit être passionnant.

— Allons, voilà ma fille qui a honte maintenant de la bicoque de son père.

— Mais jamais de la vie, ce n'est pas la même chose !

— J'en conviens aisément... Que veux-tu, je t'aurais consultée si tu n'avais pas été en Angleterre à ce moment-là. D'ailleurs cela n'aurait servi à rien, tu n'aurais pas osé me contrarier en voyant à quel point j'en avais envie. Oui, c'est comme un jouet qui m'a tenté brusquement. J'ai trop travaillé dans ma vie, je pense que c'est un peu l'heure de la récréation.

— Quelle excellente idée, papa !

— D'ailleurs, j'ai maintenant à l'usine quelqu'un de parfait sur qui me reposer un peu. Oui, ton ami Robert. A ce propos, tu n'as pas oublié qu'il vient dîner, ce soir ?

— Bien sûr que je ne l'ai pas oublié !

— Mais tâchez de ne pas trop vous chamailler ! Que te disais-je donc ? Ah ! oui, que j'avais eu envie d'un jouet, mais que je me serais senti gêné d'une chose trop magnifique. Toi aussi, d'ailleurs, il faut que tu apprennes par le commencement ton métier de châtelaine. Plus tard...

Il s'était arrêté.

— Plus tard ? interrogea Mireille.

— Plus tard, tu posséderas peut-être un vrai château.

— D'où vous vient cette idée ?

— Je ne sais pas. Il me semblait que tu t'intéressais à ces vieilles baraques ; tout à l'heure, ne regrettais-tu pas de ne pouvoir visiter celui du marquis ?

— Visiter, simplement, parce que je suis très sensible à la beauté et à la poésie des choses anciennes.

— Mais ne serais-tu pas heureuse de devenir une vraie châtelaine ?

— Ma foi, je n'y avais jamais songé ! Oui, bien sûr, ce serait amusant... mais je ne vois pas comment une pareille chose m'arriverait.

— Pourquoi pas, mon enfant ? Tous les espoirs te sont permis, tu es un des plus beaux partis de Paris.

— Oh ! papa, je vous défends de parler ainsi ! Ce sont des mots épouvantables et qui me ternissent tout mon avenir ! L'idée qu'on pourrait m'épouser pour ma fortune... oh ! c'est affreux ! Tous mes rêves...

Elle ne put achever, sa voix s'étranglait, elle semblait prête à sangloter. Son père, ému, l'embrassa :

— Allons, petite sotte, je plaisantais. Bien sûr que tu ne te marieras pas comme cela... comme on traite une affaire. Mais l'amour peut se présenter sous bien des visages; on peut très bien l'imaginer, avec son arc et ses flèches, posté derrière un créneau ; l'arc est tout à fait une arme pour château historique.

La jeune fille se mit à rire.

— Bien sûr, dit-elle. Tout peut arriver. Mais qu'est-ce qui vous donne au jourd'hui ces idées étranges, mon cher papa ? Vous ne m'en aviez jamais parlé. Est-ce une association d'idées, pour avoir aperçu tout à l'heure le château de Mortaux ? La silhouette que vous avez tracée du marquis ne correspondait guère à celle du prince Charmant.

— Bien sûr. Et puis, d'ailleurs, je ne crois pas qu'il nous invite jamais ni que nous puissions entrer en relation. Je plaisantais, n'en parlons plus. Il faudra te contenter de notre château, si peu historique qu'il soit. Penses-tu que tu t'y plairas quand même ?

— Oh ! oui, j'adore la campagne et les animaux. S'il n'y avait pas ces domestiques à diriger... et puis cette ferme modèle qui m'épouvante. J'aurais préféré non pas un château historique, mais quelque chose au contraire de beaucoup plus petit, avec des animaux... comment dirai-je ? plus naturel ; des poules qui pondent dans le foin comme toutes les poules, et on éternue en cherchant les œufs un peu partout ; des chiens avec des oreilles dans tous les sens ; des vaches qu'on peut traire soi-même et qui n'ont pas un compteur comme le gaz...

— Nous ferons construire pour toi, Mireille, une petite ferme-pagaïe, tout à l'opposé de l'autre ; ce sera gentil et elle nous aidera à boucler le budget de la ferme modèle.

— Il y aura une mare avec des canards ?

— Bien sûr ; pas des canards muets, comme nous venons de voir, mais de vrais canards, de ceux qui crient coin-coin à tous les gens qu'ils rencontrent, comme si c'était la grande nouvelle du jour.

— Et aussi, papa, un chat qui sourira sur un mur, tout à son aise, sans rats sélectionnés et numérotés. Et une de ces bonnes vieilles mères poules entourées de poussins et qui ne comprennent rien à rien !

— Oui, Mireille ; et on conservera avec un soin particulier toutes les bêtes un peu inutiles, car ce sont les plus sympathiques.

— Quelle bonne idée, papa ! Cela me consolera de tout le reste.

— Te consoler ? Est-ce que tu te sentirais triste ici ? demanda M. Fautenet, déjà tout inquiet.

— Triste ? Oh ! bien sûr que non. Un peu inquiète, plutôt. Je m'habitue mal... il me semble étrange que nous ayons pu devenir si riches.

M. Fautenet sourit, puis son visage devint plus grave.

(à suivre)

Comment

VETEMENTS FREY a-t-il pu devenir la plus grande entreprise de confection pour messieurs et enfants?

Grâce à des prix calculés de près, à des tissus de choix, à un travail soigné, à une coupe impeccable, à sa vente directe au client.

VETEMENTS FREY
Neuchâtel, Faubourg du Lac 2

Frey

Beau choix de souliers blancs

Souliers fermés, depuis **29.80**

Sandalettes, depuis **22.80**

Kurth Neuchâtel

COMESTIBLES
J. WIDMER
Epancheurs 6 NEUCHATEL Tél. 5 24 15

La maison de confiance
Poissons du lac
Truites - Palées - Brochets - Bondelles
Filets de perches et de vengerons
POISSONS DE MER
Soles - Cabillauds - Filets de dorsch
VOLAILLES
Poules et poulets du pays
VINS - LIQUEURS - CONSERVES

Peut-être... *Pourquoi pas?*

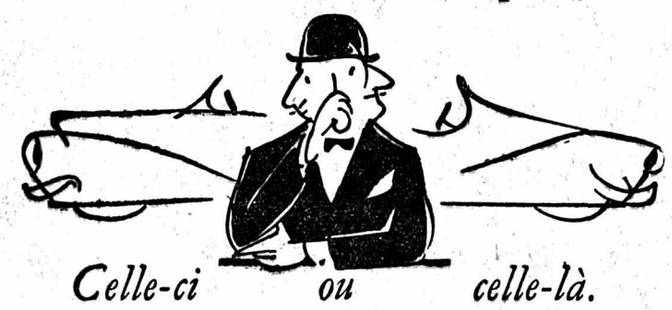

Celle-ci *ou* *celle-là.*

Là s'arrête l'hésitation

Elle aura Shell à discrétion.

Rabus
Opticien diplômé
NEUCHATEL
Sous l'Hôtel du Lac

PARASOLS
DE JARDINS ET DE BALCONS

coton 100 %
220 200 180 cm.
117.50 87.50 78.—
+ Ica 4 %
avec tube à inclinaison
Dessins nouveaux
Superbe qualité
Guye-Rosselet
NEUCHATEL
RUE DE LA TREILLE

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 308 fr., chez

Meubles G. Meyer Neuchâtel

Facilités de paiement sur demande

TOUJOURS LA MEILLEURE

tout équipée, Fr. **1640.—**
avec batterie et contact
G. CORDEY **VÉLOS MOTOS**
PLACE PURRY 9 - NEUCHATEL

Costumes de bain et de plage
JIKA-SPORTS
Caleçons de bain
Jeux divers

Tous les combustibles
Profitez des prix d'été
COMBE VARIN S.A.
Draizes 50 — Tél. 5 22 32

Sur commande
pain et biscottes
SANS SEL
VITA NOVA
Seyon 24 - Tél. 5 33 03
D. Gutknecht

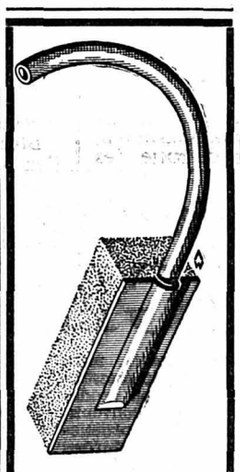

Pour votre auto
Eponge de nettoyage
PEINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN ECLUSE 15

Conserves — de poissons
deux **articles — intéressants :**
Sardines — Canaud
Fr. 1.— la boîte de 150 gr. net
Chinchards — Croix-bleue
Fr. 1.20 la boîte de 200 gr. net
Compris : impôt et 5 % rabais
Zimmermann S.A.

Tous les jours
Yoghourt
et
crème fraîche
R.-A. Stotzer
rue du Trésor

A vendre
«Sunbeam»
7 CV.
superbe machine à l'état de neuf, avec garantie, au prix de 11,500 fr. — Offres sous chiffres P 3874 N à Publicitas, Neuchâtel.

PRIX des combustibles

jusqu'à nouvel avis

Briquettes de lignite	Fr 14.—	les 100 kg.
Cokes importés 20/40 - 60/90	Fr. 21.—	» » »
Anthracite Nord français		
20/30, 30/50, 50/80	Fr. 22.40	» » »
américain 20/40 - 60/85	Fr. 23.50	» » »
belge 20/30, 30/50, 50/80	Fr. 24.50	» » »
anglais 20/30 - 50/75	Fr. 25.30	» » »
Boulets français	Fr. 18.70	» » »
» belges	Fr. 21.20	» » »

Franco soute de l'acheteur, payement à la livraison avec 2 % d'escompte.

Groupement des marchands de combustibles de Neuchâtel et environs

Clerc & Lœw	Neuchâtel	Société Coopérative de consommation	Neuchâtel
Combe-Varin S. A.	»	Margot & Co	Bôle
DuBois Jeanrenaud & Co	»	Guillet & Cie S. A.	Corcelles
Guenat Louis	»	Ed. Junod & Fils	»
Haefliger & Kaeser S.A.	»	Transports et combustibles von Arx S. A.	Peseux
L.-F. Lambelet & Co	»	Metzenen & Hiltbrunner	»
Müller Daniel (Serrières)	»	Borioli J.-T.	Saint-Aubin
Fernand Perritaz	»	James Grenacher	Saint-Blaise
Reber & Kaltenrieder	»	André Zweiacker	»
Marius Schreyer	»		

QUE FEREZ-VOUS DIMANCHE ?

Neuchâtel
La ville où l'on étudie et où l'on se délasse; où le présent s'allie au passé.

Métropole près du débarcadère
Tea-room, restauration (vins de 1er choix), glacier
Dès 7 heures, petits déjeuners

Café du Grütli
Bercles 3 - Tél. 5 32 53
La source du bon vin
Fondue - Spécialité de croûtes au fromage

Une halte qui s'impose...
PATISSERIE-BOULANGERIE **DU PLAN**
P. Schröder - Tél. 5 22 68
Tea-room, glaces
OUVERT LE DIMANCHE

Tea-Room des Parcs
A. Montandon Bien accueilli Bien servi
Terrasse - Tél. 5 14 45
(Ouvert le dimanche)

La bonne adresse pour un
bon sandwich maison
chez **LOUQUETTE**
Chavannes 5
(Salle à manger au 1er)
Se recommande : L. Rognon.

Restaurant « Le Jura »
L'endroit réputé pour ses spécialités et ses vins de choix
A. Rudrich Tél. 5 14 10

Café Suisse
Place-d'Armes 2 - Tél. 5 24 25
La restauration à toute heure et les vieux vins français

Neuchâtel-Plage
Le Martin-Pêcheur
Restauration chaude et froide à toute heure - Tea-Room
Nouveau tenancier: F. Lehmann.

POTEAUX N° 11 AL. GROTTDAL GIN Spécialités tessinoises
Salami - Vins rouges
Cappucino - Zappia

Restaurant du Rocher
Restauration complète
Spécialités: Fondue neuchâteloise, biftecks au fromage, croûtes au fromage - Cuisine soignée
Menus journaliers variés
TERRASSE - Tél. 5 27 74

Tea-Room de Monruz
W. Meier
Après le bain, venez déguster nos pâtisseries et nos glaces
Tél. 5 46 31

Hôtel-Restaurant de la Croix-Bleue
Croix-du-Marché - NEUCHATEL
Cuisine soignée du chef : Joffre Kohler

CONFISERIE JENZER SERRIÈRES (TIVOLI)
Ses glaces délicieuses
Ouvert le dimanche
Tél. 5 18 49

Au centre de la ville **NEUCHATEL RESTAURANT W. MEIER** Cuisine soignée
Ruelle Dublé - Tél. 5 48 21

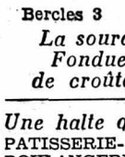

Chaumont
Belvédère du Jura - Centre d'excursions. Lieu de séjour idéal.

GRAND HOTEL
Restaurant - Terrasse ombragée
Locaux appropriés pour noces, familles et sociétés
Séjour de repos

Funiculaire la Coudre - Chaumont
Départs très fréquents. Durée du trajet: 12 minutes. Simple course : Fr. 1.80; retour: Fr. 2.50, y compris le tramway depuis la place Purry

---

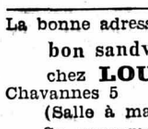

Le Val-de-Travers
Sites nombreux et divers. Rochers sauvages, forêts épaisses.

NOIRAIGUE
Hôtel de la Croix-Blanche
Spécialité : Truites de l'Areuse
Sa cuisine, sa cave - Banquets pour sociétés - Téléph. 9 41 06
Le rendez-vous des gourmets neuchâtelois

FLEURIER
Restaurant-Tea-room du Casino
Ses dîners d'affaires. Ses spécialités de la saison. Sa cave réputée.
Se recommande: W. HEIZ chef de cuisine, tél. 9 11 30

Le Vignoble
Croisement entre le Haut et le Bas. Pentes douces où mûrit le raisin.

Hôtel du Cheval blanc St-Blaise Tél. 7 51 07
Cuisine et cave de vieille réputation
Spécialité de poissons du lac
Jardin ombragé - Salle pour noces et sociétés

BOUDRY
CONFISERIE-TEA-ROOM **PIAGET**
Terminus du tram
Ouvert tous les dimanches
Tél. 6 40 28

CORTAILLOD
CAFÉ-RESTAURANT **DU RAISIN**
Dans un cadre enchanteur
Ses terrasses ombragées avec vue splendide. Sa cuisine soignée
Sa bonne cave. Tél. 6 41 07

THIELLE
HOTEL DU VERGER
Spécialités : filets de perches et petits coqs. Cuisine renommée.
Bonne cave. Charcuterie de campagne
Tél. 7 52 64 Fam. H. Dreyer

BEVAIX
HOTEL DE COMMUNE
Boucherie - Charcuterie
ROBERT COMTESSE
Banquets, repas de noces
Cave réputée - Spécialité de charcuterie de campagne

Le Val-de-Ruz
Promenades ou repos dans un cadre agreste et harmonieux.

Tête-de-Ran
Hôtel
Restauration soignée — Joli but de promenade, accessible aux autos et aux cars. Tél. 7 12 33

Mont d'Amin
Chalet du Mont-d'Amin
1419 mètres
Restauration chaude et froide
Vue splendide, terrasse. Tél. 7 14 26

BOUDEVILLIERS
Hôtel du Point du Jour
Restauration - Charcuterie de campagne - Chambres
Jardin - Jeu de quilles
C. Béguin Tél. 7 13 89

Weber VALANGIN
CONFISERIE
PATISSERIE
TEA-ROOM
Jardin ombragé
Tél. 6 91 46

VILLIERS
Restaurant-Charcuterie du **Mouton d'Or**
Restauration chaude et froide
Charcuterie de campagne
Jeu de boules remis à neuf
René Matthey - Tél. 7 14 03

VILARS
Hôtel Croix d'Or
Diners, « Bonnes 4 heures »
Charcuterie de campagne
Vins 1er choix. Salle pour sociétés
M. et Mme Ch. Rossel Tél. 7 12 88

Le Vully
Ses bois romantiques. Ses crus réputés.

Morat
Hôtel Enge Route de Berne, à 3 minutes du débarcadère
Chambres avec eau courante
Grand jardin ombragé - Salles pour sociétés
Spécialité : Poisson du lac - Famille Bongni. Tél. 7 22 69

Venez à PORTALBAN
à l'entrée du village, vous trouverez le tea-room, meringues, glaces, pâtisserie de premier choix, boissons rafraîchissantes, bonnes « quatre-heures ».
Se recom. : Famille Sansonnens.

Hôtel la Sauge
CANAL DE LA BROYE
Spécialité de poissons du lac
Cave réputée
Banquets, repas de noces
H. Walther-Zingg, tél. (037) 8 61 20

VALLAMAND-DESSOUS
Restaurant du Lac **CHEZ MARIUS**
Cuisine soignée, poissons du lac
Charcuterie de campagne
Grand jardin ombragé
M. Grandjean Tél. 8 51 15

SALAVAUX
Café des 3 Suisses
(rénové). Bonne restauration. Charcuterie de campagne. Vins de choix. Mme Henri Brack-Läderach, tél. 8 51 48.

FAOUG
Hôtel-pension du Cerf
Restauration chaude et froide
Pâtisserie fraîche
Consommation de 1er choix
Tél. 7 21 61 Fam. Gnehm.

AVENCHES
HOTEL DE VILLE
Tél. 8 31 14 - Salles - Chambres avec confort - Kiosque - Plage
Restauration soignée - Vins de choix. M. Marendaz Malherbe.

LA BOUCHERIE BERGER-HACHEN
continue sa vente
de veau et porc à prix avantageux
SPÉCIALITÉ DE SAUCISSONS et SAUCISSE AU FOIE Téléphone 5 13 01

Vinaigre fin de table
Finor
le litre Fr. 1.10

Ce serait merveilleux

de pouvoir à notre gré, profiter du renouveau, de se retremper dans la belle nature et d'avoir assez de loisir pour s'adonner plus souvent aux joies des promenades printanières. Ne désespérez pas, Madame, ce désir est maintenant réalisable ; avant tout, **gagnez du temps** en laissant de côté les anciennes méthodes de nettoyage, pour adopter la très moderne méthode Parktol. Grâce à ce nouveau mode d'entretien ménager, vous verrez **d'un cœur plus léger** revenir la belle saison car les grands nettoyages de printemps ne seront plus la corvée exténuante et sans fin qui, pour vous, était jusqu'ici jusqu'ici un cauchemar. En très peu de temps, tout dans le ménage devient net et brillant, depuis les escaliers, les parquets, les linos, les planchers, jusqu'aux meubles et aux boiseries. Mais pour cela, **un seul produit** s'impose : c'est le fameux Brillant PARKTOL, le décrasseur et brillant ultra-rapide, dont le succès va croissant. Le contenu d'une bouteille originale à Fr. 3.80 (plus Icha et récipient) nettoie et cire **environ 100 m2**. Les estagnons de 5 litres à Fr. 17.50 et de 10 litres à Fr. 32.— sont encore plus avantageux. Pour les parquets très secs et les bois poreux, utilisez de temps en temps le PARKTOL-WAX en boîtes originales à Fr. 4.80. En vente dans les drogueries suivantes : Neuchâtel: Droguerie Burkhalter, rue Saint-Maurice ; Droguerie Messerli, 57, rue de la Gare ; Droguerie Morel, Parcs ; Droguerie Perrin, Place Purry ; Droguerie Schneitter, Epancheurs ; Droguerie G. Wenger, Seyon 18. Colombier : Droguerie Chappuis ; Couvet : Droguerie Gurtner. Dombresson : Droguerie Ducommun ; Fleurier : Fer et Quincaillerie S. A. ; la Neuveville : Droguerie Zesiger ; Peseux : Droguerie Roulet, Droguerie Chevalley ; Saint-Aubin : Droguerie de la Béroche ; Saint-Blaise : Droguerie Mathez); Genève : Droguerie Triponez, 26, rue de la Terrassière ; Lausanne : Droguerie Kupper, angle Maupas-avenue de Beaulieu.

De bonnes spécialités pour le pique-nique

saucisson pur porc
notre jambon
notre salami
notre mettina
nos petits pâtés froids

Bell

La marque d'un travail équitablement rémunéré

Je cherche à louer un
terrain
pour culture, entre Boudry et Saint-Blaise. — S'adresser à M. Gröbetty, rue du Nord 3, la Chaux-de-Fonds.

Dépositaires :
PRIMEURS S. A.
NEUCHATEL
Tél. (038) 5 18 56

A vendre
sept chiens loups
noirs, en bonne santé, belles bêtes (7 semaines). — Adresser offres écrites à C. A. 713 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour
vos **courses**
vos **pique-niques**
fruits secs
en cornets
Abricots
de Californie
250 gr. à Fr. 1.25
Bananes sèches
140 gr. à Fr. -.75
Fruits mélangés
200 gr. à Fr. -.85
Noisettes cassées
200 gr. à Fr. 1.05
Raisins Sultan
jaunes, sans grains
250 gr. à Fr. -.65
Raisins de Malaga
égrappés ou non
250 gr. à Fr. 1.15
Zimmermann S.A.

Toujours les meilleurs qualités
de VIANDES FRAICHES
CHARCUTERIE renommée
JAMBON DE CAMPAGNE
SAUCISSON PUR PORC
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
DU TRÉSOR
LEUENBERGER
Tél. 5 21 20

MOTO
A vendre « Norton », 500 cm³, en bon état. Pour traiter, s'adresser le soir après 18 heures, à M. Ad. Baertschi, rue Louis-Favre No 25, Neuchâtel.

OCCASION
pour fiancés ou jeunes mariés
Pour cause de départ, à vendre un mobilier complet comprenant : une chambre à coucher, un studio, une cuisine et différents petits meubles, ainsi que tapis, tableaux, lustrerie, etc., le tout à l'état de neuf. Prix avantageux. Adresser offres écrites sous chiffres A. V. 751 au bureau de la Feuille d'avis.

CAISSE D'ÉPARGNE SAVAGNIER
Le bureau sera fermé du 2 au 12 juin 1948
En cas d'urgence, tél. 7 15 69

ENERGOL a rapidement gagné la confiance de l'élite du monde motocycliste qui l'a mise sévèrement à l'épreuve. Succès total! Pour les moteurs très poussés ENERGOL est le lubrifiant par excellence. ENERGOL contient des additifs spéciaux contre l'oxydation et contre la corrosion des paliers; elle résiste au régime élevé des moteurs modernes et conserve tout son pouvoir lubrifiant au plus fort de l'effort.

Energol s'impose! **Energol conserve votre moteur à l'état de neuf**

BP ENERGOL
... à tous les distributeurs verts
BP, Benzine et Pétroles S.A., Zurich
Carburants - Lubrifiants - Huiles de chauffage

A VENDRE en plein centre des affaires à la Chaux-de-Fonds, pour raison de santé,
GARAGE
avec tout l'outillage perfectionné, marchandise en stock. Affaire très intéressante, en pleine prospérité et de bon rendement. Reprise immédiate ou à convenir. Le propriétaire actuel resterait éventuellement intéressé. — Ecrire sous chiffres P. 10556 N., à PUBLICITAS, S. A., LA CHAUX-DE-FONDS

ACHETEZ L'INSIGNE
de la
CROIX-ROUGE SUISSE
qui sera vendu **les 29 et 30 mai**

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Au PALACE

EN TECHNICOLOR

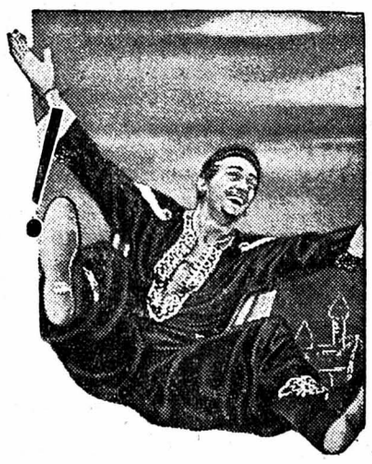

UN CONTE DES MILLE ET UNE NUITS

SINBAD LE MARIN

avec **DOUGLAS FAIRBANKS jr et MAUREEN O'HARA**

DE L'AVENTURE — DE L'ACTION — DES EXPLOITS AUDACIEUX — UN FILM A GRANDE MISE EN SCÈNE

GRAND SPECTACLE POUR FAMILLES *ENFANTS ADMIS*

SAMEDI - JEUDI : MATINÉES A PRIX RÉDUITS : ADULTES : Fr. 1.—, 1.50, 2.— ; ENFANTS : 1.—, 1.50
DIMANCHE, MATINÉE A 15 HEURES : ENFANTS : Fr. 1.— et 1.50

Version originale sous-titrée

Retenez vos billets d'avance : tél. 5 21 52

Solide comme un vieux chêne... Fort d'une longue expérience

Silva MEUBLES

ROBERT GIRARD - NEUCHATEL

A vendre trois cents pieds de

FUMIER

de vache. — Demander l'adresse du No 755 au bureau de la Feuille d'avis.

Une joie durable

Conservez le souvenir de vos beaux moments grâce à la photographie Tous appareils et films chez le spécialiste

PHOTO ATTINGER

1, pl. Piaget - 3, pl. Purry NEUCHATEL

Démonstrations et conseils gratuits. Travaux de qualité

A VENDRE

bureau ministre jaune clair, un piano noir 220 francs, petit lit d'enfant avec matelas 20 fr., une poussette, 50 fr., cuisinière quatre feux et four « Primagaz ». S'adresser : Treille 3, 2me étage.

AUTOS

belles occasions

« Ford » 11 CV. 1938 Fr. 5500.—

« Ford » 6 CV. 1939 Fr. 4000.—

« Renault » 12 CV. 1938 Fr. 4800.—

AGENCE B.M.W. PESEUX - Tél. 6 16 85

A vendre tout de suite

meubles

belle armoire à glace, lavabo - commode marbré avec glace, deux tables de nuit marbrées, le tout en chêne, table de cuisine, chaises, le tout pour 400 francs. Case postale 499, Neuchâtel.

TRADE MARK 1866

VALVOLINE

MOTOR OIL

qualité insurpassée

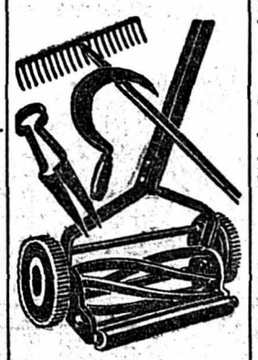

Beau choix de **Tondeuses à gazon de Fr. 68.- à 161.-**

Baillod S.A.

Toute la MUSIQUE chez LUTZ Croix-du-Marché NEUCHATEL

Partitions pour accordéon, piano, chansons, etc. DISQUES Choix immense Envois partout

A vendre une auto

«Chevrolet»

deux portes, 17 CV., 1937. S'adresser : Garage Wütrich, Colombier, téléphone 6 37 70.

A vendre

POUSSETTE

crème, à l'état de neuf. — A. Richter, Monruz 78.

A vendre ou éventuellement à échanger contre plus forte

moto «Allegro»

350 cm3, deux temps, en bon état ; taxe et assurances 1948 payées. — S'adresser à Marcel Lanthemann, maison de la consommation, Areuse.

Baux à loyer au bureau du journal

VINAIGRE-VIN

NUTREX

Pour la ménagère sage qui honore le sou et qui pourtant choisit le meilleur de tout **Fr. 1.30** le litre

B. M. W. la moto du connaisseur AGENCE PESEUX Châtelard 9

STOCKS U. S. A.

Arrivage de chemises, article d'été, 1re qualité

EN STOCK

Salopettes, combinaisons, deux pièces, kaki

Combinaisons imperméables pour motocyclistes

Manteaux de pluie, windjack, canadiennes, blousons

TUYAUX D'ARROSAGE

coupures de 6 à 7 m. 50

et de nombreux articles intéressants

PESEUX **E. Schorpp** Chapelle 26

A vendre, pour cause de déménagement,

cuisinière électrique

« Le Rêve » émaillée, modèle récent, quatre plaques et four, voltage 250 (courant 125), ainsi qu'un grand radiateur électrique, même voltage, le tout en parfait état. — Tél. 5 23 91, Petits-Chênes 15, Neuchâtel.

LOERSCH ROBERT

Rues du Seyon et de l'Hôpital

ET NOS SERVICES SONT A VOTRE DISPOSITION

THIEL maître teinturier **5 17 51**

DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER... RAMSEYER *Tout pour le bureau* **Tél. 5 12 79**

Ferblanterie Appareillage F. Gross & Fils Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 **Tél. 5 20 56**

Boucherie-Charcuterie R. MARGOT 5 14 56 Service à domicile tous les jours excepté le lundi et le vendredi ; les commandes doivent être données la VEILLE ou le matin jusqu'à 7 h. 30

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17

ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE **Tél. 5 12 58**

ÉLECTRICITÉ **Piffaretti** Neuchâtel **5 26 48** INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN DIPLOMÉ Rue Saint-Maurice 11

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel **Tél. 5 27 22** SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

VUILLEMIN & Cie ENTREPRISE DE COUVERTURE DE BATIMENT successeur de VUILLEMIN Frères Bureau : rue J.-J. Lallemand 1 NEUCHATEL Tél. 5 23 77

Tuiles - Ardoises - Eternit - Ciment - Ligneux Peinture des fers-blancs - Réfection de cheminées

DECOPPET FRÈRES Tél. 5 12 67 EVOLE 49 **Neuchâtel** *MENUISERIE CHARPENTERIE PARQUETERIE*

M. BORNAND Nouvelle adresse : Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER Bellevaux 8 **5 31 23** Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde.

Maison CIGHELIO FAUBOURG DU LAC 9 (immeuble Seiler, imprimeur) HÉLIOGRAPHIE - PHOTOCOPIE Tél. **5 22 93** procédé à sec, vente de papiers calque et héliographiques

Problème médical et social

COMMENT TUER LE DÉSIR DE LA DROGUE CHEZ LES INTOXIQUÉS ?

De tous temps, les hommes ont cherché l'illusion de fuir la souffrance ou celle d'atteindre à l'ineffable au moyen de stupéfiants. Que ce soit par des boissons, des fumigations ou, comme aujourd'hui, par des injections, le but était le même ; et l'usage de ces moyens a sévi de bien des façons et sous tous les cieux, entraînant très vite des désordres qu'il a fallu combattre du point de vue social ou moral ou religieux, écrit le docteur André Hammel dans « Réforme ». Le Chinois a fumé l'opium, l'Hindou a bu le sôma, l'Arabe a fumé le haschisch, l'Inca a mâché des feuilles de coca. L'Européen se pique ou prise de la « neige ».

Naissance de la toxicomanie

Le problème individuel et social que pose l'usage des stupéfiants ne peut se comprendre sans une brève incursion dans le domaine de la pharmacodynamie.

Un stupéfiant, c'est l'opium ou l'un de ses nombreux dérivés (morphine, héroïne, pantopon, laudanum, etc.), la cocaïne ou l'un de ses sels, ou encore le haschisch. Tous ces produits agissent sur la cellule nerveuse en l'inhibant. Très rapidement, après l'absorption, une sensation d'euphorie et de détente fait place à la douleur, et très souvent, un sommeil réparateur vient couronner cette action de la drogue. Si l'on s'en tient à cet usage unique ou rare de l'injection calmante, — car c'est surtout d'elle qu'il s'agit — il ne peut y avoir de problème des stupéfiants; c'est un remède qui a été administré et qui a agi sur l'organisme malade dans le sens de l'apaisement et de la sédation de la douleur.

Mais si la douleur subsiste, ou renaît, après un apaisement qui est, au début, de l'ordre de huit à douze heures, la répétition de nouvelles doses va modifier le problème. Très rapidement, en effet, l'action calmante semble diminuer, la réapparition de la douleur se fait dans un temps de plus en plus rapproché et sur un mode de plus en plus insupportable. Pour retrouver la détente, il faut renouveler plus souvent et augmenter les doses. Bientôt, on assiste à la constitution d'un besoin : la toxicomanie est née.

Que s'est-il passé ? A l'alcaloïde calmant que renferme le stupéfiant et que l'organisme élimine rapidement, se trouve accolé un ou des alcaloïdes excitants beaucoup plus lentement éliminés, dont l'action, momentanément masquée par celle du premier, se prolonge et se renforce de tous les apports nouveaux qui se fixent sur la cellule nerveuse et négativent parallèlement l'action calmante du produit. Une injection unique ou des injections rares ou espacées ne mettent pas en valeur, la plupart du temps, cette action irritante. Seuls, quelques sujets, lors d'une première injection de morphine, par exemple, présenteront des symptômes d'agitation au lieu de l'assoupissement escompté ; mais la chose est rare. Au contraire, la répétition des doses fera que l'accumulation de l'alcaloïde antagoniste semble devenir le générateur, le responsable de cette crise douloureuse, subanxieuse qui conduit le toxicomane à chercher le renouvellement toujours plus fréquent et toujours plus abondant de l'injection calmante. L'introduction du stupéfiant crée l'intoxication et l'intoxication appelle l'injection ou la prise nouvelle ; ainsi se constitue le mécanisme de la toxicomanie.

Désintoxiquer

Le problème thérapeutique posé au médecin est de briser ce cercle infernal. A vues humaines, cela paraît simple : en privant totalement le sujet de la possibilité de poursuivre sa pratique funeste, puisqu'elle l'atteint non seulement dans la santé physique, mais dans sa vie active et plus encore dans sa vie morale, on devrait arriver, semble-t-il, dans un temps plus ou moins long, à rénover sa sensibilité, à rééduquer sa volonté et à le sevrer à tout jamais d'un besoin devenu une passion.

En réalité, sevrer le corps est une chose, tuer le désir en est une autre.

Médicalement, le sevrage est facile, pourvu qu'on le veuille. Il suffit au toxicomane de se mettre dans la situation de perdre sa funeste habitude. Mais, en général, le toxicomane ne le veut pas. S'il se soigne, c'est pour céder momentanément à la pression de son entourage ou parce qu'il ne peut pas en un certain moment satisfaire sa passion par suite d'une baisse de ses ressources. C'est un point qu'on ne devra pas perdre de vue et qui explique bien des échecs. Si le malade est consentant, on l'isole dans une maison de santé spécialisée et là, soit par la méthode brutale, qui sèvre brusquement le sujet, soit par la méthode rapide qui mène au sevrage en cinq jours, soit encore par la méthode lente qui ménage les transitions dans des cas spéciaux, on travaille à déshabituer l'organisme de la drogue.

Par la méthode brutale...

La méthode brutale peut être employée pour de petits toxicomanes. Elle demande beaucoup de fermeté — de même que la méthode rapide — et ne semble pas devoir donner trop de mécomptes à ceux qui la dirigent pourvu que le personnel soignant qui assiste le malade soit tout à fait sûr. En effet, l'écueil de toute cure de désintoxication vient des moyens que le malade met consciemment ou inconsciemment en œuvre auprès de son entourage pour l'amener à surseoir aux mesures qui ont été décidées. Ces moyens peuvent aller jusqu'au chantage le plus éhonté, aux truquages qui défient l'imagination ou aux moyens de corruption dont seuls ceux qui ont traité des toxicomanes des deux sexes connaissent la variété. Pour parer à ce danger, certains médecins n'hésitent pas à faire signer par avance à leurs malades, une autorisation d'user à leur égard de tous les moyens de coercition qu'ils pourront juger utile d'employer, y compris les liens, la camisole et le cabanon.

... ou par la méthode lente

La méthode lente présente l'inconvénient de ne pas facilement conclure. Le toxicomane est un pusillanime, un comédien aussi. Tous les moyens lui semblent bons, nous l'avons déjà dit, pour faire céder son entourage par la ruse ou en l'apitoyant. Plus la méthode traîne en longueur, plus les occasions se multiplient de faire des entorses à la décision prise. On ne doit recourir à la méthode lente qu'avec de profonds intoxiqués dont les jours seraient en danger par la méthode rapide.

En cinq jours, donc, dans les cas habituels, le sevrage est réalisé, par suppression. Mais le malade n'est pas guéri, loin de là. Il faut d'abord prolonger la surveillance médicale pendant une quinzaine encore et par là s'entend une surveillance au lit du malade, qui se réhabitue peu à peu à vivre sans drogue et doit également s'habituer à se passer progressivement des médications adjuvantes. Si l'on se contente à ce moment de remettre dans la société celui qu'on peut dire matériellement désintoxiqué, on se prépare, au moins trois fois sur quatre, à revoir dans un temps plus ou moins lointain, en général très rapidement, la funeste habitude reparaître.

Guérir également la maladie de l'âme

Ce n'est que lorsque la désintoxication médicale (ou mieux somatique) est réalisée, que commence la vraie cure de désintoxication. En effet, ce qui caractérise les toxicomanies — et c'est là le point douloureux du problème — c'est que les victimes de ces passions funestes perdent le sens moral. Ce sont des malades de l'âme, au premier chef, des malades de la volonté. Il faut entreprendre une véritable rééducation de leur âme après que le corps a été débarrassé de son poison. Cette reconstruction morale est identique à celle que la Croix-Bleue a entreprise pour relever le buveur, avec cette réserve que le buveur dégrisé n'a pas perdu tout à fait le sens de l'honneur, tandis que le toxicomane a le plus souvent perdu tout respect de sa parole donnée, en même temps que de la vérité. Il faut des mois pour parachever la cure.

Dans une thèse très remarquée, le Dr Lortsch, il y a une vingtaine d'années, a montré que seules les cures entreprises avec un grand amour des âmes avaient pu aider les toxicomanes à renaître à la vie de l'esprit, que ce soient dans les missions en terre étrangère ou dans notre pays de vieille culture, il faut, après la cure matérielle, première étape nécessaire, une cure spirituelle plus profonde. On ne peut lutter contre les stupéfiants, qui créent une passion chez celui qui s'y adonne, qu'en mettant à la place une autre passion capable de faire renaître dans ces âmes sophistiquées la joie du don de soi, du sacrifice généreux, de l'action bonne. Car on ne détruit que ce qu'on remplace !

CARNET DU JOUR

Rotonde : 20 h. 15, Cabaret Kaktus.

Cinémas

Palace : 20 h. 30, Sinbad le marin.
Théâtre : 20 h. 30, Révolte à bord.
Rex : 20 h. 30, Bill le sauvage.
Studio : 20 h. 30, Les maudits.
Apollo : 20 h. 30, Mademoiselle s'amuse.

En marge de l'exposition des Girardet et de l'arrivée dans notre musée de deux tableaux du Louvre de Léopold Robert

Au moment où l'on célèbre, au Locle, la mémoire des Girardet et où l'on attend l'arrivée des deux grands tableaux de Léopold Robert, prêtés par le musée du Louvre, nous pensons intéresser nos lecteurs en publiant le contrat d'apprentissage de Léopold Robert, signé par Charles-Samuel Girardet et Abraham-Louis Robert. Ce document inédit, qui nous a été communiqué par Mme Dorette Berthoud, appartient à M. Edgar Bovet, agent d'affaires en notre ville.

1. Moi, Abram-Louis Robert, père de Louis-Léopold Robert, remets en qualité d'élève avec pouvoir paternel au dit Charles-Samuel Girardet, le dit jeune Robert, mon fils, pour le terme de deux années à commencer le 1er juillet mille huit cent et dix, finissant le 1er juillet mille huit cent et douze, pendant lequel tems :

2. Moi, Charles-Samuel Girardet, m'engage de nourrir et loger à mes frais le dit Robert fils et lui enseigner l'art que j'exerce et dont je fais état, et tout ce qui y est relatif, sans lui en rien cacher, autant que son intelligence pourra le permettre, veiller à sa conduite, lui donner le tems nécessaire pour s'instruire et fréquenter les différentes Académies ou établissements publics où le jeune Robert pourra acquérir des connaissances et des talens relatifs à l'état qu'il embrasse, auquel il devra se vouer tout entier, sous ma direction et mes conseils, sans le lui compter pour tems perdu, mais seulement sera compter pour tel et que le jeune homme sera tenu de refaire celui causé par de longues maladies dont Dieu veuille le préserver.

3. Et de con côté le dit Abram-Louis Robert devra fournir aux habillements et blanchissage de linge de son fils, et à cet effet, il prend l'engagement de rembourser au dit Charles-Samuel Girardet les avances qu'il aura été dans le cas de faire au dit jeune Louis-Léopold Robert pour ses dépenses, ainsi que sa part des frais de voyage, et de ceux occasionnés par la maladie, lorsqu'il y aura lieu à l'envisager comme tems perdu.

4. Le prix pour la pension et les soins auxquels s'engage le sieur Girardet envers son élève a été convenu et arrêté à trente Louis d'or neuf par an, dont quinze Louis payables au commencement du sixième mois de chaque année, bien entendu qu'en cas de mort ou d'accident fâcheux qui empêche l'effectuation du dit marché sans qu'il y aye de la faute de l'un ou de l'autre des parties, le prix sera réglé dans la proportion de tems comme il est dit cy-dessus.

5. Enfin le dit Charles-Samuel Girardet s'engage à rendre compte au père du jeune homme des progrès de son élève, en lui envoyant de six en six mois au moins un petit échantillon de l'ouvrage qu'il aura fait de sa propre main dans les divers genres de gravures ou de dessins, accompagné d'une relation fidèle de la conduite et des mœurs du jeune homme.

Le Présent marché soumis à un arbitrage en cas de non-exécution de l'une ou de l'autre des parties ou d'autres cas imprévus est ainsi signé à double sous obligation réciproques de biens.

A la Chaux-de-Fonds, le sixième juin mille-huit-cent et dix.

. . . . . .

J'observe à M. Abram-Louis Robert que toutes les fournitures et faux frais quelconques que se procurera son fils et mon ami Léopold seront à ses frais, ne me chargeant, comme il est dit cy-dessus, que de le nourrir, loger et l'instruire autant qu'il dépendra de sa capacité et de la mienne. C'est à ces conditions que je signe le présent marché.

Charles-Samuel Girardet.

Suit, sur ce même document, la liste des versements faits par Abram-Louis Robert jusqu'à échéance du contrat.

A TRAVERS LES DERNIÈRES PUBLICATIONS

« Le reste est silence »

par Edm. Jaloux

Sous ce titre, les Editions du Cheval ailé ont réuni, dans une collection intitulée Classiques du XXme siècle, *trois nouvelles de M. Edmond Jaloux, qui toutes trois datent de la première période de son activité littéraire.*

Le reste est silence, *c'est l'histoire d'un petit garçon rusé, égoïste, volontaire, plutôt antipathique, mais très naturel dans toutes ses réactions, qui découvre, d'abord sans y rien comprendre, que son père et sa mère ne s'entendent pas. Ce drame conjugal, en lui-même banal, l'auteur l'éclaire en se plaçant au point de vue de l'enfant ; c'est là ce qui fait l'originalité de cette œuvre et sa fraîcheur particulière.*

Les deux autres nouvelles du volume rappellent un peu la manière d'Oscar Wilde. Dans Protée, *on voit évoluer un brillant immoraliste, qui se fait un malin plaisir de déniaiser les jeunes gens et de les plonger dans un fleuve d'immondices et de voluptés. Vivre, c'est goûter à tout, tout connaître et tout expérimenter, depuis les sommets de la sainteté jusqu'aux plaisirs de la crapule. Dans* Le roi Cophetua, *le héros est un grand seigneur blasé, qui a rompu avec le monde et qui s'éprend d'une petite bohémienne très pure et très innocente.*

Déjà, dans le premier de ces récits, mais surtout dans les deux derniers, partout l'artifice perce. L'acte d'écrire semble être, pour M. Edmond Jaloux, un jeu plutôt qu'un engagemnt ou une création. Mais ce jeu a quelque chose de brillant et de souverain ; on sent que l'auteur lui-même s'y est pris. Et puis, il faut le reconnaître, M. Edmond Jaloux possède à fond son métier ; il construit, il compose, il écrit avec une sûreté de virtuose...

P. L. B.

CHANSONNETTE FUNÈBRE (Editions Ditis)

C'est bien innocemment qu'au cours d'un pique-nique, réunissant toute la gentry du village de Skipton, la petite Dawn Westlake (bien connue des lecteurs de « Du sang sur les étoiles », « La mort et les chères petites » et « Le taxi jaune ») a entonné une vieille romance anglaise. Mais cela a suffi pour plonger dans la terreur la paisible agglomération, que six crimes successifs ensanglantent en moins d'une semaine.

Qui est le coupable ? Un fou, un sadique ou un habile simulateur ? Est-ce la vieille fille refoulée, la romancière hystérique, le pasteur intransigeant ou le jeune officier atteint d'une psychose de guerre ? L'inspecteur Cobb et le Dr Westlake y perdent leur latin. Et c'est pour Jonathan Stagge une occasion de plus de faire valoir son inimitable talent de psychologue et de narrateur, dans une œuvre plus palpitante encore que les précédentes et qui vous fera tour à tour sourire et frissonner.

« DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE » par Jean-Claude Piguet A la Baconnière

Lorsque M. Piguet veut découvrir la musique, il cherche à comprendre l'articulation de ces deux mondes, leur double présence dans l'œuvre musicale : « c'est découvrir l'intention créatrice en tant qu'elle s'est faite musique, ou, ce qui revient au même, découvrir l'être musical en tant qu'il révèle une intention ». Le mérite de l'auteur est de ne se perdre ni dans la structure technique de l'œuvre, qu'il sait analyser fort bien, ni dans une métaphysique de la musique, dont il se garde prudemment. Il cherche à saisir l'esprit par l'œuvre et l'œuvre par l'esprit, et au fur et à mesure de sa découverte et de ses analyses la relation esthétique dans ce qu'elle a de propre nous apparaît.

Une belle préface de l'esthéticien de la Sorbonne, Etienne Souriau, rend hommage à ces qualités et développe en outre des réflexions personnelles qui enrichissent encore ce volume.

« NEUCHATEL, VILLE D'AVENIR »

M. Georges Béguin, président du Conseil communal de Neuchâtel, vient d'éditer l'intéressante conférence qu'il a donnée lors de l'assemblée générale de l'A.D.E.N. le 19 mars 1948 : « Neuchâtel, ville d'avenir ».

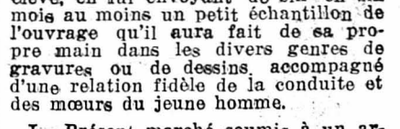

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 21. Moulin, Georges-Patrice, fils d'Eric-Georges, fonctionnaire cantonal, à Neuchâtel, et d'Adriana née Salvi ; Walther, Liliane, fille de William-Ernest, mécanicien, à Neuchâtel, et de Rosa-Magdalena née Bill. 24. Othenin-Girard, Bernard-Charles, fils de Charles-Philippe, horloger, à Peseux, et de Betty-Marie née Hug ; Piller, Daniel-Henri, fils d'Henri Martin, mécanicien, à Peseux, et d'Antoinette-Cécile née Humbert. 26. Perret, Monique, fille de Jean-Pierre, technicien, à Cortaillod, et de Heidy-Erika née Schnorf.

PROMESSE DE MARIAGE. — 26 Häberli, Pierre-Andreas, mécanicien, et Payot, Yvette-Edmée, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGE CÉLÉBRÉ. — 26. Roulet, Jean-Pierre-Fritz, commis postal, et Stäheli, Emilienne-Madeleine, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 24. Richard, Max-Albert, né en 1911, camionneur, à Auvernier. 25. Devincenti née Kramer, Ida, née en 1897, épouse de Devincenti, Zaccaria, à Neuchâtel.

CCAP Caisse cantonale d'assurance populaire Neuchâtel

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la **Caisse cantonale d'assurance populaire** NEUCHATEL, rue du Môle 3

Un home à soi,
le désir de chacun
DEMANDEZ
ACTIVIA
Constructions à forfait
J.-L. BOTTINI NEUCHATEL (Monruz)
ARCHITECTE Tél. 5 48 08

Hôtel de la Balance – Les Loges
sous la Vue-des-Alpes
Dimanche 30 mai, dès 14 h. 30
Course aux œufs
organisée par la Jeunesse de la montagne
BAL - JEUX DIVERS
RESTAURATION - BEIGNETS AU GENOU
Se recommandent : la société et le tenancier
En cas de mauvais temps, renvoi au 13 juin.
Tél. 7 12 94

BOUILLI FRAIS
ROTI DE BŒUF LARDÉ
premier choix
chez **BALMELLI**
RUE FLEURY 14 - Téléphone 5 27 02

Ah ! Quel plaisir de sentir
"FONDRE" LA FATIGUE

des pieds et du corps tout entier, dans ce bon bain de pieds à l'oxygène qui soulage les pieds meurtris par la marche, et ramollit les cors et callosités causés par le frottement de la chaussure.
VOICI une simple recette pour défatiguer vos jambes et vos pieds après une dure journée de travail, tout en vous débarrassant facilement de vos cors, œils de perdrix et durillons : Dans votre bain de pieds versez une poignée de Saltrates Rodell; aussitôt l'oxygène naissant qui s'en dégage décongestionne la peau échauffée ou enflée, fait "fondre" la fatigue et amollit toutes les callosités, si bien que même les cors les plus endurcis s'enlèvent ensuite facilement. Vos pieds soulagés, vous éprouvez une bienfaisante sensation de détente et de fraîcheur. Saltrates Rodell, toutes pharmacies et drogueries.

A. BIANCHI
Maison fondée en 1900
Gypserie - Peinture
Papiers peints - Rénovations
Transformations - Façades
Atelier : RUE DU CHATEAU
Bureau : POMMIER 5, tél. 5 15 79
NEUCHATEL

PROMENADES EXCURSIONS
HÔTELS-RESTAURANTS-PENSIONS
Joie, santé, gaieté !
aux **Mayens de Riddes** par Isérables (Valais)
PENSION EDELWEISS
Praz-Crettenand, propriétaire.
Chambres chauffées, eau courante, cuisine au beurre. Tél (027) 4 14 73.

Rüttihubelbad dans l'Emmental
Tél. 7 23 12
Bains minéraux, forêts, agriculture.
Pension de Fr. 10.— à Fr. 12.—
Fr. Schüpbach, propriétaire.

Aeschi s/Spiez - Pension Wachthubel
960 m. d'altitude. Belle maison paisible avec superbe vue sur le lac et les Alpes. — Bonne nourriture Chambres exposées au soleil avec balcons. Pension de Fr. 9.— à Fr. 10.—. Tél. 5 68 58. H. Isler-Werder.

Villa SUNNY-DALE, Adelboden (1400 m.)
Tél. 8 31 44
VACANCES POUR JEUNES FILLES
de 14 à 18 ans
REPOS - COURS D'ANGLAIS ET D'ALLEMAND
Leçons de mathématiques, de latin et de grec sur demande
Prix de pension : Fr. 360.— par mois
Pour renseignements, s'adresser à la direction

L'ENSEIGNEMENT
ÉCOLES PRIVÉES
INSTITUTS-PENSIONNATS

INSTITUT
Sam Simmen
Tertre 2 - Tél. 5 37 27
NEUCHATEL
Deviens ce que tu peux être
MATURITÉ FÉDÉRALE
Consultations - conseils pour les parents

Studio

1er prix **du film d'aventures au festival international de *Cannes 1947***

... « **LES MAUDITS** » est un chef-d'œuvre et doit être un des films les plus goûtés
« LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE »

Un film de RENÉ CLÉMENT
Dialogues d'HENRI JEANSON

Un incontestable talent, un récit conduit avec une rare adresse

avec
DALIO • Henri VIDAL • Florence MARLY
Paul BERNARD • Fosco GIACHETTI

... Cette réalisation de RENÉ CLÉMENT possède, comme celle de sa « BATAILLE DU RAIL », une allure et une maîtrise que lui procurent un grand réalisme et une profonde humanité !

Matinée à 15 h. : dimanche - Matinées à 15 h., à prix réduits : samedi et jeudi
EN DESSOUS DE 16 ANS PAS ADMIS **Téléphone 5 30 00** *Toutes les places retenues et non retirées à 20 h. 30 sont remises en vente*

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30 Parlé français
BETTE DAVIS • HUMPHREY BOGART
VICTOIRE SUR LA NUIT
dans un film qu'aucune femme ne peut oublier et qui touchera chacun au plus profond de son âme

MARCEL JACOT **rue des Sablons 55** Tél. 5 32 80
avise MM. les architectes, propriétaires et les gérants d'immeubles de Neuchâtel et des environs, qu'il a ouvert une
ENTREPRISE DE COUVERTURE
Tuiles - ardoise - éternit - Vernissage des fers-blancs - Réparations de cheminées
17 ANS D'EXPÉRIENCE GARANTISSENT UN TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

Agriculteur cherche
emprunt
de 4000 fr., à intérêt élevé; remboursement selon entente. — Adresser offres écrites à A. C. 722 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS
de 300 à 1500 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable. Conditions intéressantes. Petits remboursements mensuels. Banque sérieuse et contrôlée. Consultez-nous sans engagement ni frais. Discrétion absolue garantie. Timbre-réponse. Références dans toutes régions.
Banque Golay & Cie Rue de la Paix 4, Lausanne

Samedi 29 mai 1948, à 20 h. 30
au CASINO DE LA ROTONDE
Inauguration des nouveaux uniformes
de la société de musique
UNION TESSINOISE
NEUCHATEL
CONCERT - CHORALE « ONDINA »
Intermède de M. Pietro GALLI, pianiste
Dès 23 heures :
DANSE - TOMBOLA

Belle maculature
au bureau du journal

Avec vos habits, bas, tricots usagés, ainsi que de vieilles couvertures et restes vous pouvez obtenir chez nous de beaux
tapis tissés à la main
Tout doit être propre. — Demandez prospectus. Tissage de tapis à la main Landtwing-Gilgen, Härtistrasse 35, Zoug.

Avez-vous pensé...
qu'une économie judicieuse conseillée par
MEUBLES BIENNA S.A.
BIENNE
vous permettra de choisir un mobilier à des conditions intéressantes ?
Tél. 2 27 22 RUE AEBI 82

AULA DE L'UNIVERSITÉ
LUNDI 31 MAI, à 20 h. 15
LE TRAVAIL PAR GROUPES
sa valeur intellectuelle et morale
Conférence de M. R. COUSINET
Chargé de cours à la Sorbonne
Sous les auspices de l'Ecole normale cantonale, de la Société pédagogique neuchâteloise et du Groupe romand d'études pédagogiques.

Boucherie - Charcuterie
Mont-Fleuri
Max Hofmann
RUE FLEURY 20, à NEUCHATEL
offre :
Beau rôti de bœuf
et bouilli frais du pays
Rôti de porc
depuis Fr. 3.30 la livre
Rôti de veau roulé
depuis Fr. 3.80 la livre
Agneau
Saucissons et saucisses au foie de campagne, garantis pur porc
Charcuterie fine
On porte à domicile - Tél. 5 10 50

Club neuchâtelois d'aviation
Aérodrome de Planeyse
Grandes journées de vols à prix réduits
Samedi 29 mai, dès 14 h.
Dimanche 20 mai, dès 10 h.

SALLE DE LA ROTONDE
ALFRED RASSER
avec l'ensemble du Cabaret Kaktus

Demokrat LÄPPLI
(in Schwyzerdütsch)
Attention : Il y aura seulement une représentation : Vendredi 28 mai, à 20 h. 15 (contrairement à ce qui a été annoncé)
Location : « Au Ménestrel » - Tél. 5 14 29

GRAISSAGE SPÉCIALISÉ MOBILOIL
effectué par nouvelle machine américaine avec des graisses de qualité d'avant-guerre
Jet service
GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU
J.-L. Segessemann - NEUCHATEL - Tél. 5 26 38

LA COUPE JACQUES
à Fr. 1.60
chez
WODEY-SUCHARD

LA VIE NATIONALE

Comment sera remplacé l'impôt sur les bénéfices de guerre. — BERNE, 27. La commission des pouvoirs extraordinaires du Conseil des Etats s'est réunie à Berne, le 26 mai. Elle a examiné le 23me rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les mesures prises par lui en vertu de ses pouvoirs extraordinaires.

Elle a adopté, en présence de M. Nobs, conseiller fédéral, une motion Schmuki, par laquelle le Conseil fédéral est invité à modifier de la façon suivante l'arrêté concernant la suppression de l'impôt sur les bénéfices de guerre et son remplacement par un impôt supplémentaire sur les revenus du travail et rendements commerciaux qui dépassent un certain montant :

1. Pour les personnes physiques, le montant d'impôt doit être porté de 25,000 fr. à 30,000 fr.

2. L'impôt supplémentaire afférent aux parties du revenu du travail excédant 50,000 fr. doit être fixé uniformément à 20 pour cent.

3. Pour déterminer le rendement net des sociétés coopératives, on déduira la partie des ristournes et rabais qui n'excède pas 6 pour cent (au lieu de 5 pour cent comme jusqu'ici) du prix des marchandises.

4. Pour les personnes physiques et les sociétés à base de capitaux, la moitié de la partie des ristournes et rabais qui excède 6 pour cent du prix des marchandises est ajoutée au revenu ou au bénéfice net imposable.

«L'affaire Paderewski» rebondit. — LAUSANNE, 27. On sait que « l'affaire Paderewski » a rebondit récemment par la publication d'un ouvrage de Mme Simone Giron, collaboratrice de l'illustre musicien, qui avait déjà porté des accusations graves contre M. Henri Vallotton, ancien gérant des biens suisses de feu le président Paderewski.

Cette publication a déjà beaucoup fait parler d'elle et nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir en analysant ce livre.

Cependant, on a appris jeudi qu'un mandataire de M. Henri Vallotton, actuellement ministre de Suisse en Suède, a écrit une lettre aux journaux lausannois pour leur annoncer que plainte sera déposée à nouveau contre Mme Giron. Celle-ci, à deux reprises déjà, a été condamnée à des peines d'amende puis d'emprisonnement par les tribunaux vaudois et genevois pour les accusations qu'elle a portées contre M. Vallotton.

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	26 mai	27 mai
Banque nationale	660.— d	660.— d
Crédit fonc. neuchât.	650.— d	650.— d
La Neuchâteloise as. g.	570.— d	570.— d
Câbles élect. Cortaillod	5000.— d	5000.— d
Ed. Dubied & Cie ..	800.— o	800.— o
Ciment Portland	1080.—	1090.— o
Tramways Neuchâtel	480.— d	480.— d
Suchard Holding S.A.	230.— d	230.— d
Etablissem Perrenoud	500.— d	500.— d
Cie viticole Cortaillod	150.—	155.— o
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	96.50 d	97.50
Etat Neuchât. 3½ 1942	99.50 d	99.50 d
Ville Neuch 3¾% 1933	—.—	—.—
Ville Neuchât. 3½ 1937	98.— d	98.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	100.50 d	100.50 d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	100.— d	100.— d
Tram Neuch. 3½% 1946	—.—	—.—
Klaus 3¾% 1946	100.— d	100.— d
Et. Perrenoud 4% 1937	100.— d	100.— d
Suchard 3¾% 1941	100.— d	100.— d
Cie viticole, Cortaillod	80.— o	80.— o

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	26 mai	27 mai
3% C.F.F. diff 1903	102.50%	102.50%
3% C.F.F 1938	94.65%	94.90%
3½% Emp. féd. 1941	101.25%	101.15%
3¼% Emprunt féd. 1946	96.50%	96.50%
ACTIONS		
Union banques suisses	750.—	750.—
Crédit suisse	708.—	709.—
Société banque suisse	670.—	669.—
Motor Colombus S. A.	550.—	549.—
Aluminium Neuhausen	1990.—	2020.—
Nestlé	1202.—	1209.—
Sulzer	1500.—	1495.—
Hisp am de electric.	520.—	515.—
Royal Dutch	258.—	259.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 27 mai 1948

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.12	1.22
Dollars	4.—	4.07
Livres sterling	11.—	11.15
Francs belges	8.—	8.20
Florins hollandais ..	70.—	72 ½
Lires	—.65	—.75

COURS DES CHANGES

du 27 mai 1948

	Demande	Offre
Londres	17.34	17.36
Paris	1.30	1.35
New-York	4.28	4.31½
New-York finan.	4.—	4.05
Stockholm	119.50	120.—
Milan	—.—	—.—
Bruxelles	9.84½	9.90½
Lisbonne	15.40	15.70
Buenos-Aires ..	105.—	108.—

Cours communiqués à titre indicatif par la Banque cantonale neuchâteloise

« LA BALOISE »

Compagnie d'assurances sur la vie

La marche des affaires de la compagnie a de nouveau été favorable en 1947. La nouvelle production s'est élevée en Suisse à 162 millions de francs d'assurances de capitaux et à 2,2 millions de francs de rentes annuelles. Dans les branches accidents et responsabilité civile, l'encaissement de primes accuse une augmentation de 2,5 millions pour atteindre 13,7 millions de francs. La mortalité très favorable a permis la réalisation d'un gain de 5,2 millions de francs.

Du bénéfice global de 8,208,495 fr., réalisé dans la branche-vie, 8,2 millions de francs — c'est-à-dire la quasi-totalité — sont attribués aux assurés participants. L'actif du bilan s'élève à fin 1947 à 672 millions de francs, dont 152 millions d'emprunts d'Etats et de villes, 147 millions d'hypothèques, 138 millions de créances inscrites au livre de la dette publique, etc.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Au «procès des ministères» à Nuremberg

Le baron von Weizsaecker

ancien adjoint de de Ribbentrop à Berlin

sera-t-il acquitté ?

Son avocat fait citer de nombreux témoins à décharge

NUREMBERG, 27 (A.F.P.). — Deux nouveaux « livres de documents » viennent d'être soumis à la Haute Cour martiale américaine des crimes de guerre par les défenseurs du baron Ernst von Weizsaecker, ancien adjoint de de Ribbentrop à Berlin et ex-ambassadeur du Reich au Vatican.

L'accusé No 1 du procès « des ministères » est principalement défendu par le brillant avocat américain Warren E. McGee, de Washington, premier membre de la défense de nationalité américaine intervenant dans les débats de Nuremberg. Von Weizsaecker est accusé de préparation aux guerres d'agression d'Hitler et de crimes contre l'humanité par M. Klempner, adjoint du général Taylor, procureur général des Etats-Unis à Nuremberg.

L'ancien diplomate résidait encore à Rome en automne de l'année 1946. Il s'est fixé ensuite à Lindau sur les bords du lac de Constance, en zone française d'occupation. C'est volontairement qu'il a répondu à la convocation de M. Klempner, lui demandant de se rendre à Nuremberg il y a un an, pour prendre ensuite la première place au banc des accusés du grand procès des « ministères », la plus importante des quatre affaires judiciaires dont les débats se déroulent actuellement à Nuremberg. Au mois de mai 1946, Ernst von Weizsaecker s'était d'ailleurs déjà rendu devant le tribunal militaire international, où il avait déposé comme témoin à décharge de l'amiral Raeder.

Il vient tout récemment d'être révélé à ce sujet que Ribbentrop avait entrepris à l'époque par l'intermédiaire de son avocat, d'énergiques démarches pour empêcher son ancien adjoint de témoigner, craignant que les déclarations de celui-ci ne se révèlent trop accablantes à son égard.

En cas d'acquittement, signale la défense de von Weizsaecker, les autorités de la zone d'occupation française ne s'opposeraient pas au retour du baron à Lindau.

De nombreux témoins à décharge

Mercredi, on a déjà entendu M. Carl Burckhardt, ministre de Suisse à Paris et ancien président de la Croix-Rouge internationale, M. André François-Poncet, l'ambassadeur et la comtesse Attolico, louer par écrit les services rendus à la cause de la paix par von Weizsaecker. D'autres documents qui seront présentés au procès des ministères sont constitués par des déclarations signées sous la foi du serment émanant de hautes personnalités religieuses, exaltant chaleureusement les qualités morales et les efforts déployés par l'inculpé contre les persécutions de l'Eglise par les nazis.

Parmi les personnalités haut placées auxquelles la défense de Weizsaecker a encore fait appel figurent non seulement notre ministre à Paris, M. Burckhardt, mais aussi M. Frölicher, qui fut ministre de Suisse à Berlin de 1938 à 1945 et M. Philippe Etter, conseiller fédéral. Ce dernier a déclaré dans une lettre :

« M. von Weizsaecker était un réel ami de la Suisse et je suis persuadé qu'il a joué de son influence en faveur de notre pays et qu'il essaya d'atténuer les tensions qui furent grandes à certains moments, entre la Suisse et l'Allemagne. Son horreur du national-socialisme était telle que nous avons souvent craint pour sa sécurité. »

Le défenseur de Weizsaecker a également fait citer lord Halifax, ex-ministre britannique des affaires étrangères, les représentants diplomatiques du Danemark et de Belgique à Berlin ainsi que plusieurs diplomates et soldats allemands « blanchis ».

Pour mettre fin à la guerre judéo-arabe

L'Angleterre et les Etats-Unis vont-ils adopter une politique commune en Palestine ?

Des pourparlers ont lieu actuellement à Londres entre M. Bevin et l'ambassadeur américain dans la capitale anglaise

LAKE-SUCCESS, 27 (Reuter). — L'avenir de la Palestine dépend aujourd'hui exclusivement de la possibilité d'un accord entre la Grande-Bretagne et l'Amérique sur une politique commune en Terre sainte. Les informations parlant de pourparlers entre M. Bevin et l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres sont suivies avec attention par les milieux du Conseil de sécurité. La délégation américaine est en liaison constante avec le département d'Etat.

L'impression que la réponse de la Ligue arabe a causé à Lake-Success est double. Les uns croient que les Etats arabes ont laissé la porte ouverte et sont prêts à négocier sur les conditions d'un armistice. Il existe aussi des signes montrant qu'il n'existe pas une entente complète dans les milieux de la Ligue arabe, notamment en ce qui concerne la question de la reconnaissance « de facto » de l'existence de l'Etat juif.

Les milieux diplomatiques du Conseil de sécurité sont d'avis qu'un accord anglo-américain pourrait être réalisé si la Grande-Bretagne se déclarait prête à rappeler ses officiers de la Légion arabe et si les Etats-Unis maintenaient, en compensation, l'interdiction d'exporter des armes en Palestine.

Pour une action commune

Dès qu'un accord pourrait être conclu entre l'Amérique et l'Angleterre, une action commune des deux grandes puissances anglo-saxonnes auprès des Arabes pourrait facilement conduire à la cessation des hostilités, en faisant valoir les points suivants :

1. Reconnaissance de facto de l'Etat juif.

2. Les Arabes assumeraient le contrôle sur les parties arabes de Terre sainte, conformément au plan de partage et simultanément le contrôle de Jérusalem.

3. Certaines rectifications des frontières fixées dans le plan de partage devraient être convenues par les deux parties. A Lake Success, l'impression est que le temps est venu d'envisager des négociations claires et précises.

Les combats continuent

TEL-AVAV, 27 (A.F.P.). — On annonce officiellement à Tel-Aviv que les forces juives obéissant hier soir au second ordre gouvernemental avaient cessé le feu à 17 heures (gmt). Mais comme les Arabes continuaient à tirer, les forces juives ont recommencé à tirer à 18 heures (gmt).

Le roi Abdullah à Jérusalem

AMMAN, 27 (Reuter). — Le roi Abdullah de Transjordanie, commandant suprême des armées arabes en Palestine, est arrivé jeudi à Jérusalem.

Pas d'emprunt d'Israël aux Etats-Unis pour le moment

WASHINGTON, 28 (Reuter). — Le président Truman rectifiant jeudi la déclaration de M. Weizmann, président provisoire de l'Etat d'Israël, a dit qu'il avait fait la réponse que voici à sa demande d'autorisation d'un emprunt : « Si, après la reconnaissance de l'Etat d'Israël, un emprunt se montrait nécessaire, il faudrait s'engager dans la voie normale ». M. Truman a considéré que la voie normale est la Banque des importations et des exportations.

Sa déclaration au sujet de la reconnaissance de l'existence de l'Etat d'Israël signifie qu'il ne saurait être question d'un emprunt tant que le gouvernement provisoire actuel d'Israël ne sera pas placé sur une base ferme et que les Etats-Unis n'auront pas transformé leur reconnaissance « de facto » en une reconnaissance « de jure ».

Accusations arabes contre les Américains

LE CAIRE, 27 (A.F.P.). — Azzam pacha a accusé le gouvernement américain d'avoir essayé de corrompre les pays arabes pour les amener à renoncer à la Palestine. « Il nous ont proposé 200 millions de dollars comme premier versement, mais les Etats arabes ont refusé ».

Premiers résultats des élections en Afrique du sud

JOHANNESBOURG, 27 (Reuter). — On connaissait jeudi à midi la moitié des résultats des élections parlementaires en Union sud-africaine. Jusqu'à présent, le parti du maréchal Smuts a remporté 53 sièges, les nationalistes 14, le parti travailliste 4 et le parti sud-africain un ; 78 sièges sont encore à répartir.

Le maréchal Smuts n'est pas réélu dans son arrondissement

LE CAP, 28 (Reuter). — Le maréchal Smuts, premier ministre de l'Union sud-africaine n'a pas été réélu dans son arrondissement de Standerton. Son concurrent, M. W.-C. du Plessis, nationaliste, l'a battu par 224 voix. Après avoir été battu à Prétoria en 1924, le maréchal Smuts a représenté Standerton pendant 24 années. Il a obtenu 3555 voix et M. du Plessis 3758.

Encore un incident anglo-russe à Berlin

BERLIN, 27 (Reuter). — L'administration militaire britannique à Berlin a annoncé jeudi l'arrestation d'un individu vêtu d'un uniforme de sergent russe, armé d'une carabine chargée, qui avait pénétré mercredi dans un immeuble du secteur britannique de Berlin, avec l'intention bien évidente d'inviter un Allemand habitant cette maison à l'accompagner en zone soviétique.

Le commandant militaire britannique à Berlin, le major général Herbert, a adressé une lettre à son collègue soviétique, pour le prier de bien vouloir ouvrir une enquête commune sur ce cas.

A la conférence de Londres sur l'Allemagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ce n'est pas aux Anglais et aux Français, dit-on, qu'il appartient de prendre des engagements quelconques de cet ordre alors que l'attitude américaine demeure encore indécise. La question d'une réunion des présidents des « pays » antérieure à celle de l'Assemblée constituante est résolue. Elle aurait pour objet de reviser les limites territoriales des Etats allemands. La délimitation actuelle a été faite par les puissances occupantes. Elle est parfois très éloignée du tracé des anciens Etats historiques allemands et ne correspond pas toujours aux meilleures conditions possibles du point de vue économique.

La question du prêt-bail à la Russie

WASHINGTON, 28 (A.F.P.). — Après un entretien d'une heure avec le sous-secrétaire d'Etat M. Robert Lovett, l'ambassadeur d'U.R.S.S. aux Etats-Unis, M. Panyouschkine, a annoncé jeudi qu'il retournait en U.R.S.S. pour une brève visite afin de recevoir de nouvelles instructions au sujet du règlement du prêt-bail américain à l'U.R.S.S. M. Panyouschkine a ajouté qu'il estimait que l'U.R.S.S. devait régler la question du prêt-bail du temps de guerre et que son gouvernement faisait ce qu'il pouvait pour arriver à cette fin. Les observateurs de la capitale soulignent que la visite de M. Panyouschkine à M. Lovett est la première depuis l'échange de notes qui a eu lieu entre MM. Bedell Smith et Molotov les 4 et 9 mai derniers. Bien que les milieux officiels se montrent très réservés à ce sujet et ne donnent aucune indication pouvant laisser penser que cette question a été abordée au cours de l'entretien de jeudi entre MM. Panyouschkine et Lovett.

Les travaux de l'Assemblée nationale française

PARIS, 27 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a adopté jeudi après-midi l'ensemble du projet de loi portant approbation de l'accord conclu le 11 mars 1948, entre la France et les Etats-Unis d'Amérique, et octroyant à la République française un crédit de cinquante millions de dollars pour l'achat de surplus appartenant au gouvernement des Etats-Unis et situé en divers points du territoire américain. L'assemblée a adopté par 479 voix contre zéro, le projet de loi autorisant le président de la République à ratifier les accords et protocoles signés à Paris le 19 mars 1948 entre la France et la Pologne.

M. de Gasperi a nommé vingt sous-secrétaires d'Etat

ROME, 27 (A.T.S.). — Le conseil des ministres a nommé 20 sous-secrétaires d'Etat, dont 13 démocrates-chrétiens, 4 libéraux et 3 socialistes dissidents. Les sous-secrétariats à la présidence du conseil, aux affaires étrangères et à l'intérieur sont dirigés par MM. Andreotti, Moro et Marazza, tous trois démocrates-chrétiens.

Autour du monde en quelques lignes

En FRANCE, la police de Montbéliard vient de découvrir une importante affaire de trafic de stupéfiants.

gouvernement reconnaisse l'Etat

Le parti communiste demande que le gouvernement reconnaisse l'Etat d'Israël.

Le gouvernement a décidé de prendre acte de la constitution du gouvernement central vietnamien.

La commission de la production industrielle de l'Assemblée nationale a adopté un projet sur le statut des usines Berliet prévoyant la création d'une société anonyme à participation ouvrière.

Le procès de Goose, l'assassin de Gandhi, s'est ouvert jeudi matin à DELHI (Indes).

La situation actuelle en GRÈCE est meilleure qu'elle ne l'a jamais été au cours des six derniers mois, telle est l'essentiel du rapport du chef de la mission américaine en Hellade actuellement aux Etats-Unis.

Communiqués

La Croix-Rouge doit survivre

Plus que jamais, il est nécessaire que la Croix-Rouge survive, qu'elle accomplisse beaucoup plus largement la mission qu'elle s'est assignée : aider à tous ceux qui souffrent et dont personne ne s'occupe. Parce que, depuis toujours, il existe des indignités à effacer, des plaies à guérir.

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 6.55, l'anglais par la radio. 7.10, le salut musical. 7.15, inform. 7.20, variétés dans le style moderne. 11 h. (Beromünster), émission commune. 12.15, avec nos sportifs. 12.29, l'heure. 12.30, fantaisie sur un rythme de polka. 12.45, inform. 12.55, les belles gravures musicales. 13.25, musique de chambre française. 16.29, l'heure. 17.30, émission commune (Beromünster). 17.30, deux sonates de Mozart. 17.55, après un rêve, G. Fauré. 18 h., radio-jeunesse. 18.30, la femme et les temps actuels. 18.45, l'orchestre Tzigane, Farkas Lajos. 18.55, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.05, à l'écoute de la paix qui vient. 19.15, inform. 19.25, la voix du monde. 19.40, « Intermezzo », réalisation de Colette Jean. 20 h., questionnez on vous répondre. 20.20, le chœur ukrainien Watra. 20.45, colloque avec le diable. 21.15, sonate No 3, de Brahms. 21.40, mélodies d'Arthur Honneger. 21.55, l'académie humoristique. 22.10, Jazz-hot. 22.30, inform. 22.35, le quatuor Radio-Genève, concert Beethoven

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.50, musique classique. 11 h., émission commune. 11.45, musique légère. 12.15, disques. 12.40, concert par le radio-orchestre. 13.25, concerto de Paganini 14 h., pour Madame. 16.30, émission commune. 18 h., entre le conte et le jazz. 18.40, introduction à la musique de jazz. 19.05, disques. 20 h., les grands opéras du monde. 21 h., rondo en la majeur de Schubert. 21.50, musique pour deux pianos. 22.05, concert d'orgue.

Pour relaver

FIX

détache la graisse

LA «DÉMOCRATISATION» DE LA MUSIQUE RUSSE

Ce qu'en pense le grand violoniste Yehudi Menuhin

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ne faut-il pas voir, dans cette démarche, la conséquence de la pression dont ils sont l'objet de la part du Kremlin ?

~~~

Quoi qu'il en soit, un fait demeure : les compositeurs russes, comme les écrivains d'ailleurs, sont les victimes plus ou moins dociles d'un régime qui entend exclure toute inspiration, annihiler tout sentiment d'indépendance et considérer la musique au même titre qu'un produit commercial pouvant servir de propagande.

Nous avons à ce propos demandé au grand violoniste Yehudi Menuhin, qui voulut bien nous accorder une interview lors de son passage à Neuchâtel, ce qu'il savait de la situation des musiciens russes et ce qu'il pensait des mesures prises par le gouvernement soviétique.

— Il y a deux ans que je ne suis pas retourné en Russie, nous dit-il. J'ignore par conséquent si mes amis Prokofiev et Choslakovitch ont été limogés et s'ils se sont vu retirer la pension que leur octroie le gouvernement. J'espère que tel n'est pas le cas.

— La délicieuse sonate de Prokofiev que vous avez interprétée au Temple du bas n'est pourtant pas une œuvre antidémocratique ?

Menuhin sourit et, dans une langue française étonnamment pure pour un Américain, nous répond :

— La musique est tellement immatérielle et personnelle, que vouloir lui coller une étiquette, celle de « bourgeoise » par exemple, est une erreur fondamentale. Les décrets gouvernementaux n'ont pas le pouvoir de donner plus ou moins de talent à un compositeur. Et rien n'est plus enfantin que d'essayer d'altérer la vraie nature d'un artiste par des critiques aussi insignifiantes. Personne ne peut contraindre les compositeurs à respecter des règlements. Leur discipline est au contraire beaucoup plus spirituelle que celle que pourrait leur imposer n'importe quel gouvernement. Certes, il y a un drame de la musique russe. Mais ce drame réside avant tout dans le fait que les compositeurs n'ont pas assez de contacts avec la culture occidentale.

Avant de quitter ce grand maître de l'archet, nous lui demandons encore quelques détails sur la sonate de Prokofiev à laquelle nous avons fait allusion.

— Je l'ai jouée pour la première fois à New-York il y a trois mois. Elle m'avait été remise au festival de Prague par le grand violoniste russe D. Oistrach qui l'avait lui-même reçue des mains de Prokofiev. Ce n'est pas une œuvre extraordinaire. Elle est bien construite, elle plaît au public, comme elle me plaît à moi-même.

Ce n'est pas une œuvre extraordinaire. Pourtant, c'est de la musique russe fruit de l'inspiration d'un très grand musicien que les circonstances obligent à travailler, non pour l'art seul, mais pour des hommes qui foulent aux pieds les vraies richesses. C'est dans cette constatation, croyons-nous, que réside l'autre aspect du drame « musical » qui se joue présentement en Russie.

André SCHENK.

Les sports

TIR

Les tirs de la Fédération des sociétés du Val-de-Travers

(c) Très bien organisés par les « Armes réunies », les tirs de la Fédération des sociétés du Val-de-Travers se sont déroulés samedi et dimanche à Fleurier. La proclamation des résultats — dont nous donnons ci-après les principaux — a été faite par M. Oscar Cuany, de Couvet, président.

Sections amateurs : 1. Les Armes de guerre, Travers, 50,733 ; 2. Les Armes réunies, Fleurier, 50,124 ; 3. L'Extrême frontière, les Verrières, 48,453 ; 4. La Carabine, Couvet, 48,006 ; 5. Le Sapin, Buttes, 47,802 ; 6. Les Armes de guerre, Noiraigue, 46,968.

Sections militaires : 1. L'Union des armes de guerre, Môtiers 46,401 ; 2. Tir de campagne, Couvet, 44,566 ; 3. Tir militaire, Saint-Sulpice, 36,500.

Pistolet, amateurs : 1. Pistolet et revolver du Val-de-Travers, 41,263.

Pistolet, militaires : 1. Pistolet et revolver du Val-de-Travers, 41,014.

Groupes (fusil) : 1. La Carabine V, Couvet, 173/42 (obtient le challenge Ed. Dubied & Cie S. A.) ; 2. Avant-garde I, Travers, 173/38 ; 3. L'Extrême frontière II, les Verrières, 172 ; 4. Les Armes de guerre I, Noiraigue, 171 ; 5. L'Extrême frontière I, les Verrières, 170 ; 6. Les Armes réunies II, Fleurier, 169, etc.

Voici les meilleurs résultats individuels :

Sections (300 mètres) : Walther Trœsch, Buttes, et Arthur Grossenbacher, Fleurier, 56 pts.

Groupes (300 mètres) : Martial Ruedi, Noiraigue, Ernest Braun, Edmond Vuillermot, Couvet, Louis Hurst, Fleurier, Louis Fauguel, Paul Jeanjaquet, les Verrières, 46 pts.

Sections (50 mètres) : Robert Switalski, Travers, 50 pts.

Groupes (50 mètres) : Hermann Otz, Travers, Marius Perret, Couvet, 45 pts.

Cible Fédération (300 mètres) : 1. Maurice Raboud, Noiraigue, 448 ; 2. Edouard Ledermann, Fleurier, 100 ; 3. Bernard Gerster, Couvet, 445 ; 4. René Delay, Couvet, 99 ; 5. Hermann Otz, Travers, 438 ; 6. Louis Ricca, Travers, 99, etc.

Cible Fédération (50 mètres) : 1. Marius Perret, Couvet, 218 ; 2. Robert Leu, les Verrières, 49 ; 3. Robert Switalski, Travers, 209 ; 4. Jacques Thierrin, Môtiers, 48 ; 5. Hermann Otz, Travers, 205 ; 6. Hermann Ritschardt, Fleurier, 48, etc.

BOXE

Un grand meeting à la Chaux-de-Fonds

(sp) Hier soir à la Chaux-de-Fonds, devant 600 spectateurs, une sélection romande de boxe a battu une sélection de Franche-Comté par 9 à 5.

Combat préliminaires : Poids plume :

Girard (la Chaux-de-Fonds) et Rognon (Neuchâtel) font match nul. Rognon disputait son premier combat et bien que adversaire ait fait preuve d'un métier plus sûr, Rognon a répondu intelligemment et a réussi à obtenir ainsi le match nul.

Burgat (la Chaux-de-Fonds) bat Sutter (Genève) aux points. Sutter part en force et prend l'initiative, mais Burgat se ressaisit et réussit à marquer continuellement des points. Aussi remporte-t-il une victoire méritée.

Match Franche-Comté-Suisse romande

Poids coq : Muller (S. R.) bat Foliquet (F. C.) aux points.

Poids plume : Bauer (F. C.) bat Cuche (S. R. aux points.

Poids léger : Corne (F. C.) bat Egé (S. R.) par arrêt de l'arbitre au troisième round.

Dallinges (S. R.) et Macle (F. C.) font match nul.

Poids welter : Heim (S. R.) bat Marostegan (F. C.) aux points.

Poids moyens : Biederhauser (S. R.) bat Deleuil (F. C.) par k. o.

Résultat finale : 9 à 5 pour la Suisse romande.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHATEL

du jeudi 27 mai 1948

Pommes de terre	le kg.	0.35	0.40
Raves	»		1.30
Choux-raves	»	0.30	0.40
Haricots	»	1.80	1.90
Pois, étranger	»	—.—	1.80
Carottes nouvelles ..	»		1.80
Carottes	le paquet	0.45	0.50
Poireaux blancs	le kg.		1.60
Laitues	»	0.60	0.70
Choux blancs, nouv.	»	0.90	1.—
Choux rouges	»	—.—	0.70
Choux-fleurs	»	1.80	2.—
Ail	»	—.—	2.50
Oignons	le paquet	—.—	0.20
Oignons	le kg	0.90	1.—
Concombres	la pièce		1.10
Asperges (du pays) ..	la botte	1.50	2.20
Asperges (de France),	»		2.50
Radis	»	0.35	0 40
Pommes	le kg	1.30	1.80
Noix	»	1.80	2.—
Abricots	»	—.—	2.50
Cerises	»	1.80	2.10
Oeufs	la douz	3.90	4.—
Beurre	le kg	—.—	9.77
Beurre de cuisine ..	»	—.—	9.34
Fromage gras	»	—.—	4.90
Fromage demi-gras ..	»	—.—	3.78
Fromage maigre	»	—.—	2 94
Viande de bœuf	»	4.20	7.20
Vache	»	4.—	6.30
Veau	»	7.—	9.40
Mouton	»	8.—	8.80
Cheval	»	2.40	6.—
Porc	»	6.60	11.—
Lard fumé	»	7.—	8.80
Lard non fumé	»	7.40	7 60

AVIS TARDIFS

Eglise Evangélique Libre

Demain samedi à 14 h. 30

Pose d'une pierre commémorative

à la chapelle de l'Avenue de la Gare

Invitation à toute la population

Partie du pâturage de Pré-Devant

génisse dix-huit mois

jaune et blanche, corne gauche qui a été cassée portant le numéro 14. Aviser le berger tél. 6 51 75 ou Saint-Blaise 7 51 97.

HARICOTS Demain au marché, sous la tente du CAMION DE CERNIER, grande vente de haricots fins, beaucoup d'artichauts, trois sortes de pommes, des pois mange-tout et des pois sucrés. Se recommandent, Les frères DAGLIA.
~~~

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Le Tribunal fédéral écarte le recours du Ralliement de Peseux

Comme on sait, le Ralliement de Peseux avait déposé, quelques minutes après le délai fixé, sa liste de candidats pour le Conseil général. Celle-ci fut déclarée irrecevable par le Conseil communal, décision qui fut ensuite confirmée par le Conseil d'Etat.

Le Ralliement déposa alors un recours au Tribunal fédéral contestant le bien-fondé de cette annulation.

On a appris hier que le Tribunal fédéral avait repoussé ce recours. Ainsi le Conseil d'Etat pourra procéder à la validation des élections communales de Peseux.

Prochaines votations cantonales

La chancellerie d'Etat nous communique :

Le Conseil d'Etat a fixé aux 26 et 27 juin prochains la votation cantonale sur :

a) le décret portant adjonction d'un article 68 bis à la Constitution cantonale (principe de l'assistance au lieu de domicile) du 18 mai 1948 ;

b) une initiative législative pour la diminution des impôts des petits et moyens contribuables ;

c) le décret concernant l'octroi d'une subvention cantonale à la construction d'un aérodrome au Crêt-du-Locle, du 24 février 1948.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Discipline et sens des responsabilités

Il n'y a pas longtemps que nous avons souligné ici la grave responsabilité des conducteurs de véhicules et le juste raidissement des sanctions administratives applicables, en plus des condamnations pénales aux auteurs d'accidents de la circulation.

Ils ne pourront pas se plaindre de n'avoir pas été dûment avertis puisque le département des travaux publics a pris encore la précaution d'attirer l'attention des automobilistes et motocyclistes sur les conséquences de l'usage immodéré de l'alcool, considéré comme une des plus graves infractions à la loi. Il n'y a qu'à ouvrir un journal après les fêtes de Pâques ou de Pentecôte pour se rendre compte de la recrudescence des accidents. Non seulement l'emprisonnement ou l'amende « salée » menacent celui qui s'est moqué des sentiments de responsabilité qui doivent l'animer, mais le retrait du permis pour de longues périodes vient s'y ajouter et, surtout le tardif et superflu remords d'avoir estropié ou tué des piétons.

On répète que l'alcool fait perdre la rapidité de réaction et la présence d'esprit nécessaires pour garder la maîtrise du véhicule. L'alcool diminue les sensations et inhibe les réflexes. Un solide gaillard que j'ai connu au service et qui « faisait façon » d'un demi comme chacun de nous avale un petit-four, n'absorbe pas une goutte d'alcool les jours où deux ou trois fois par semaine, il conduit un lourd camion de Genève à Romanshorn. Et pourtant, avec sa constitution, les effets d'une chope auraient été bien vite éliminés.

C'est une discipline qu'on doit s'imposer non pas pour soi-même seulement, mais pour les autres.

NEMO.

Une rencontre entre journalistes et membres de la commission de presse et radio de l'Eglise

La commission de presse et de radiophonie de l'Eglise évangélique réformée neuchâteloise a organisé hier, sous la présidence du pasteur Philippe Chérix, à Neuchâtel, une rencontre à laquelle elle avait convié les journalistes du canton.

Au cours de cette deuxième séance — la première avait eu lieu il y a deux ans — M. Marion, chef du service de presse protestant de la Suisse romande, a fait un exposé sur la prochaine conférence oecuménique d'Amsterdam.

Les représentants de la presse ont ensuite émis le vœu que ces contacts entre la commission de presse de l'Eglise d'une part et les journalistes d'autre part, soient plus fréquents.

Une manifestation popiste

Hier soir, le parti popiste avait organisé une manifestation sur la place Numa-Droz.

A part un ou deux coups de sifflet, la manifestation, au cours de laquelle M. Corswant a pris la parole, s'est déroulée dans le calme et en présence d'un public très clairsemé.

Naissances

Le pasteur et Madame F. JOSEPH, le missionnaire et Madame Paul FUETER-JOSEPH ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur cher petit-fils et fils

David

23 mai

Rungwé, Tanganika (Afrique)
Zurich, Attenhoferstrasse 43

Madame et Monsieur Roger RYSER-RUSCHETTA ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit

Roland - Louis

26 mai 1948

Maternité Fontainemelon

Monsieur et Madame Henri HIRSCHY-SIMOND ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Catherine

le 26 mai 1948

Clinique Montbrillant Nord 69
La Chaux-de-Fonds

La construction du nouvel immeuble Centre-Ville

Les premiers travaux de démolition des vieilles maisons de la rue du Temple-Neuf (que l'on voit sur notre photographie) sur l'emplacement desquelles sera édifié l'immeuble moderne Centre-Ville ont commencé. Le nouveau bâtiment, dont le coût de construction est supputé à un million de francs, abritera uniquement des bureaux. La ruelle Breton (à gauche) sera élargie et c'est tout un quartier qui va ainsi changer de physionomie et se moderniser.

L'assemblée générale des œuvres et des travailleurs sociaux neuchâtelois

Une soixantaine de personnes, représentant bon nombre des œuvres sociales de notre canton se sont réunies hier après-midi à l'auditoire des Terreaux pour participer à l'assemblée annuelle de l'Association des travailleurs sociaux neuchâtelois.

M. Camille Brandt, conseiller d'Etat, se trouve à la tête de ce groupement d'œuvres privées. Et cela seul est tout un symbole, tout un programme. Dans tous les secteurs de l'activité sociale, la coordination des efforts, la collaboration entre l'Etat et les institutions privées sont les conditions des plus heureux progrès. Chacun s'en est rendu compte. Et le rapport de M. Paul Humbert, directeur de l'Office social neuchâtelois (organe exécutif de l'association) en apporta plus d'une preuve.

La liaison se développe d'une façon heureuse avec des œuvres suisses, romandes ou neuchâteloises d'une part et, d'autre part avec plusieurs autorités d'assistance. Les directeurs d'orphelinats, d'établissements pour malades, d'asiles de vieillards et d'autres travailleurs (et travailleuses) sociaux étudient ensemble leurs problèmes communs et apprennent à s'apprécier toujours mieux. Afin d'éviter de fâcheuses concurrences entre les œuvres, on a réparti au mieux tout au long de l'année les appels au public en créant le calendrier des collectes. On a protégé en même temps la population et les autres œuvres contre la prétention d'organiser des collectes de personnes n'offrant pas toute garantie ou dont les intentions sont sans valeur sociale. Huit demandes de ce genre ont été écartées en 1947. En revanche, 44 autorisations ont été accordées en faveur de 29 œuvres nationales, 4 œuvres romandes et 11 œuvres cantonales.

Le nombre des membres de l'Association était à fin 1947 de 248 alors qu'en 1943 il n'atteignait que 168. Un hommage de gratitude a été publiquement rendu à Mlle Magdeleine Renaud, dont l'Office social neuchâtelois a dû accepter la démission en regrettant la perte d'une collaboratrice serviable et particulièrement compétente.

~~~

Les rapports, les comptes et le budget ayant été adoptés, M. Camille Brandt parla brièvement de quelques préoccupations actuelles du département cantonal de l'intérieur dans le domaine social.

Se retournant un instant vers le passé pour se réjouir que l'idée heureuse conçue il y a 5 ans de créer un trait d'union entre les diverses institutions privées et officielles avait fait bien du chemin, et pour rappeler la part très grande que notre canton a prise à la mise sur pied de l'A.V.S., le président a parlé de quatre projets. L'assistance au lieu de domicile sera très vraisemblablement instituée prochainement dans le canton de Neuchâtel, qui sera ainsi le premier canton romand à adhérer au concordat intercantonal en cette matière.

La formule d'un centre médico-social semble avoir été trouvée par la Société d'utilité publique. Il s'occupera des alcooliques, psychopathes et détenus libérés (sans empiéter sur les compétences du Patronage).

Les plans de construction d'une maison d'observation pour enfants difficiles (indépendante de la maison d'éducation qui sera cependant toute voisine, à Malvilliers) sont prêts à être exécutés.

Enfin, à propos de l'œuvre sociale du Centenaire, M. Brandt signale que les difficultés qu'il reste à surmonter ne sont plus d'ordre financier. Mais le Conseil d'Etat (qui a proposé la création des « Maisons des jeunes) et le Grand Conseil (qui a choisi cette forme de cadeau social pour notre République) éprouvent du chagrin à sentir de trop grandes résistances. Avec l'apport de quelques généreux industriels la part du public qu'on avait évaluée avec un peu d'optimisme à 325,000 fr atteindra néanmoins 200,000 fr. environ. L'achat, la transformation et l'équipement des maisons pourront avoir lieu. On regrette un manque d'enthousiasme qu'on ne s'explique pas bien. Car la crainte de voir les institutions qu'on va créer servir à la « communisation » de leurs usagers est absolument sans fondement.

« Privat-docent » à l'Université de Genève, M. J.-M. Lechner présente un travail intitulé «Sécurité sociale et liberté individuelle». Maniant très habilement l'abstraction, l'orateur établit, après en avoir défini les diverses acceptions, la relation idéale entre les deux concepts de sécurité et de liberté. L'une et l'autre doivent exister ensemble et se respecter réciproquement afin de permettre au faible de vivre et de limiter les tendances du fort à dominer.

Traduit en langage concret cette belle leçon revient à dire ceci : ceux dont la société doit s'occuper pour assurer leur sécurité ne doivent pas avoir le sentiment d'abandonner une seule parcelle de leur liberté. L'Etat doit s'efforcer d'apporter un peu plus de sécurité sociale ; mais il doit le faire dans le respect de la liberté individuelle.

Rien de moins livresque qu'un tel enseignement ; les membres de l'Association des œuvres et des travailleurs sociaux neuchâtelois l'ont d'ailleurs accueilli avec la reconnaissance qu'il méritait.

A. R.

L'assemblée générale de la Chambre du commerce

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie a tenu hier après-midi son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Hermann Haefliger. On notait la présence de MM. Jean Humbert, conseiller d'Etat et Paul Rognon, conseiller communal. La partie administrative de la séance fut suivie d'un fort intéressant exposé de M. François Perréard, conseiller national et conseiller d'Etat de Genève, sur la réforme des finances fédérales, exposé sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Les vendanges commenceraient-elles déjà ?

Un horticulteur de Peseux, M. Octave Girard, a récolté dans une serre, sur des plants du pays de 6 à 7 ans, du raisin blanc en pleine maturité. Il nous a apporté deux grappes de ces précoces vendanges que nous exposons dès aujourd'hui dans nos vitrines.

VIGNOBLE

PESEUX

Le jardin du temple s'embellit

(sp) C'est avec une vive satisfaction que notre population voit le soin que les autorités communales prennent du jardin du temple ; le jardinier communal vient de remplacer les pensées par des sylvia et des tagètes. Un généreux citoyen a en outre fait don de deux belles plantes grasses qui orneront les angles des pelouses du parvis de notre vieille église.

BOUDRY

Assemblée des inspecteurs du bétail et des viandes

Les inspecteurs du bétail et des viandes exerçant leur activité dans notre canton ont tenu, dimanche, leur assemblée générale annuelle à Boudry.

Après la liquidation de l'ordre du jour administratif, deux inspecteurs de notre région ont reçu le plateau dédicacé pour leurs vingt-cinq ans d'activité. Ce sont MM. Jean-Pierre Borel, à Couvet, et Pierre Brisa, ci-devant à Saint-Sulpice.

Un cycliste sous un camion

(c) Jeudi, à 18 heures, M. Georges Niklaus fils descendait la ville à bicyclette et prenait après le pont le virage conduisant à la rue Oscar-Huguenin lorsqu'il vit le camion de la maison Perritaz venant en sens inverse.

M. Niklaus voulut l'éviter, mais sa machine dérapa sur la chaussée mouillée et le malheureux passa sous la roue arrière droite du camion. Il eut la jambe fracturée.

M. Niklaus reçut les premiers soins d'un médecin qui le conduisit ensuite à l'hôpital.

VAL-DE-RUZ

MONTÉZILLON

Deux magnifiques bolets à cette saison

Mme Ami Schenk-Racine a trouvé hier dans la forêt de Montézillon deux magnifiques bolets dodus à souhait. A cette époque de l'année, des trouvailles de ce genre sont plutôt rares et méritent d'être signalées car, sauf erreur, le moment des bolets commence, en année ordinaire, à fin juin seulement.

BOUDEVILLIERS

La foire

(c) Quatre bovins furent exposés sur le champ de foire mais il n'y eut aucun amateur. Les porcs au nombre d'une soixantaine trouvèrent facilement acquéreurs puisque quarante d'entre eux furent vendus à un prix rémunérateur pour les éleveurs ; les porcelets de six semaines étaient payés à raison de 95 fr. à 105 fr. la pièce.

Un accident qui eut pu être gros de conséquences fut provoqué par des porcelets sortis d'une caisse ; ceux-ci effrayèrent un cheval attelé à une voiture, qui par une ruade tua un porc et partit à fond de train en bas la route de Valangin pour aller s'abattre sur la chaussée à l'entrée de ce village. Résultat : le cheval blessé et la voiture démolie.

Peu nombreux les étalages en bordure de route alors que le carrousel et le tir aux fleurs attiraient jeunes et vieux.

La vente annuelle avec buffet, dans les salles du collège a connu l'affluence des grands jours et a obtenu un franc succès.

FONTAINES

Pot de terre contre pot de fer !

(c) Hier après-midi, peu avant 17 heures, un lourd camion chargé de sable et une petite voiture sont entrés en collision à l'entrée ouest du village, à la bifurcation des routes Fontaines-Valangin et Fontaines-Boudevilliers. Fort heureusement, on n'enregistre que des dégâts matériels. En effet, par un hasard providentiel, les occupantes de la petite voiture — deux dames — sortent indemnes de l'aventure, alors que l'avant de leur machine est démoli. Quant aux responsabilités, la police les établira.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

M. André Corswant candidat au Conseil communal

Le parti ouvrier populaire de la Chaux-de-Fonds a désigné M. André Corwant comme candidat au Conseil communal de la ville de la Chaux-de-Fonds.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Au Conseil communal

(c) Depuis de longs mois, la mésentente régnait au sein de notre Conseil communal entre le chef du dicastère de la police et ses quatre collègues. Un procès avait même été intenté par le chef de dicastère en question à un garagiste du village, et le tribunal avait condamné le plaignant qui avait recouru à la cour de cassation. Cette dernière vient de le débouter. A la veille du renouvellement du mandat du Conseil communal, on apprend que le conseiller communal en question, M. Schroeter, renonce, pour raison de santé, à solliciter une réélection.

Le parti socialiste devra donc présenter un nouveau candidat, car selon entente entre partis, le futur Conseil communal se composera de deux radicaux, un libéral et deux socialistes.

A la commission scolaire

(c) On apprend également que le docteur Vaucher qui préside la commission scolaire depuis plus de trente ans décline une réélection. Nous ne connaissons pas, dans notre canton, de pareil exemple de fidélité à une tâche aussi absorbante que la direction de la commission scolaire dans une localité qui a longtemps compté quinze classes.

M. Vaucher a rempli ces fonctions souvent délicates avec un dévouement et un intérêt qui ne se sont jamais démentis. Cet intérêt ne se bornait pas aux tâches administratives, mais embrassait tout ce qui touche à la jeunesse et à l'école. Nous aurons certainement l'occasion de reparler prochainement de cette démission.

FLEURIER

Départ d'une école de recrues

(c) Jeudi aux premières heures de la matinée, l'école de recrues des troupes motorisées qui avait établi ses cantonnements à Fleurier il y a un peu plus d'une semaine, a quitté notre localité pour Sainte-Croix où les manœuvres seront poursuivies avant que les militaires regagnent Thoune.

BUTTES

Les dégâts du bostryche

(sp) Le bostryche a causé d'assez sensibles dégâts dans les forêts situées sur le territoire communal de Buttes où de nombreux épicéas ont dû être abattus. Dans d'autres forêts la présence du bostryche a également été décelée et le danger d'invasion reste grand. C'est pourquoi des mesures immédiates sont prises dès que sa présence est signalée.

RÉGION DES LACS

YVERDON

La foire

La foire de mardi, la plus importante de l'année, s'est déroulée avec son succès habituel. Mieux qu'une journée ensoleillée, le temps incertain, pluvieux par intermittences, fut particulièrement favorable à cette réussite. Aucune urgence sollicitant les agriculteurs à rentrer tôt, ceux-ci restèrent volontiers quelques heures de plus en ville. Partout les affaires allèrent bon train.

Au champ de foire, il avait été amené : 30 vaches de 1500 à 2000 fr. ; 25 génisses de 800 à 1300 fr. ; 10 génissons de 600 à 900 fr. ; 2 taureaux de 1400 à 1800 fr. ; 2 bœufs de 1300 à 1600 fr. ; 1 taurillon de 900 fr. Les deux tiers furent vendus.

A la Plaine, on compta : 150 petits porcs de 80 à 100 fr. pièce et 80 moyens de 130 à 140 fr. pièce.

BIENNE

Imprudence d'une ménagère

(c) A la rue des Prés, jeudi après-midi, une ménagère était occupée, dans une buanderie où la chaudière avait son foyer allumé, à détacher une bâche au moyen de benzine. Des gaz s'étant répandus une explosion se produisit et un commencement d'incendie s'en suivit. La ménagère souffre de plusieurs brûlures, notamment aux jambes. Les agents des premiers secours sont promptement intervenus avec des extincteurs à mousse.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Une belle fête s'organise

Dans un mois la ville de Payerne recevra les 4000 gymnastes de toute la Suisse romande. Les différents comités, présidés par le major Auguste Bossy, travaillent avec énergie à l'organisation de cette rencontre.

La fête sera honorée de la présence du général Guisan et du conseiller fédéral Rubattel, qui prononceront des allocutions lors des exercices généraux.

La ville sera décorée spécialement à cette occasion au moyen de fleurs et de drapeaux.

Décès du préfet

A Payerne, est décédé à l'âge de 67 ans, M. Frédéric Addor, ancien député, depuis 1937 préfet de Payerne.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 mai. Température : Moyenne : 13,8 ; min. : 7,0 ; max. : 19,5. Baromètre : Moyenne : 717,5. Eau tombée : 4,7. Vent dominant : Direction : est ; force : faible. Etat du ciel : variable, couvert ou très nuageux, pluie pendant la nuit et depuis 17 h. 15.

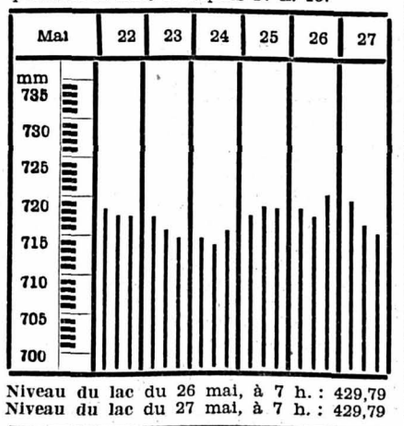

Niveau du lac du 26 mai, à 7 h. : 429,79
Niveau du lac du 27 mai, à 7 h. : 429,79

Prévisions du temps : Nord des Alpes : précipitations surtout pendant la nuit. Ciel couvert, plus tard variable, généralement très nuageux. Vents généralement faibles du secteur sud-ouest. Température en baisse.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

LE CRÉATEUR DE « FARREBIQUE »

GEORGES ROUQUIER

présente son film aux Neuchâtelois

Point n'est besoin d'avoir des acteurs professionnels pour tourner un bon film. Tel est un des enseignements que l'auteur de « Farrebique » a cru pouvoir tirer de son expérience en face de l'exceptionnel intérêt qu'elle a suscité. On pourrait ajouter qu'il n'est pas nécessaire d'avoir été cinéaste toute sa vie pour réussir un chef-d'œuvre puisque Georges Rouquier, jusqu'en 1942, fut opérateur linotypiste. Mais le créateur, l'artiste, en lui, devait finir par se révéler et réussir à force de tenacité à déblayer un monceau de difficultés matérielles.

Avec des moyens financiers — et par conséquent techniques — limités au quart de ce qu'il faut compter habituellement pour un film parlant de cette importance, « Farrebique » ou « Les quatre saisons » s'est élaboré entre décembre 1941 et novembre 1944. Près de trois ans d'un travail probe et enthousiaste, voilà ce qu'il a fallu pour amener à son parachèvement une œuvre qui commença par dérouter, puisqu'elle a été refusée au Festival de Cannes! Les distinctions parmi les plus hautes finirent cependant par récompenser comme il se devait le résultat d'une recherche si patiente et si nouvelle.

C'est donc précédé de la renommée que Georges Rouquier est monté hier soir sur la scène du cinéma « Studio » pour présenter « Farrebique ». Est-il utile de préciser qu'il a fallu refuser du monde. Tant il est vrai — et réjouissant — que les excellentes choses aussi connaissent parfois une très large faveur...

~~~

Simplicité et sincérité. On croirait « voir » du Giono. Le travail d'une famille de paysans autour de sa vieille ferme (« Farrebique » précisément) de l'Aveyron. Le pain qu'on pétrit et que le grand-père a seul le droit de débiter en larges tranches. Les travaux des champs. La marmite où cuit la soupe. Le bétail et la volaille. Les enfants sur le chemin de l'école. Le repas où se noue l'« intrigue », aussi rudimentaire que le menu. Pourra-t-on installer l'électricité ? Faut-il (et peut-on ?) construire une nouvelle maison ? Chaque personnage, à l'écran, réagit selon son véritable tempérament. Et c'est cela qui a permis ce tour de force de prendre comme acteurs des paysans qui n'avaient jamais vu une caméra. Les scènes sont naturelles au premier essai. Elles doivent l'être, sinon elles ratent.

De cette glorification fort discrète des gestes quotidiens, de cette évocation des soucis et des joies d'un petit groupe d'hommes rudes, prudents, terriblement, et honnêtes, invariablement, de cette suggestion d'une communion instinctive des gens avec la nature sobre est née une émotion. La péripétie, c'est un jeune homme qui se casse la jambe en tombant d'une meule de foin, l'action, c'est l'éveil de la flore, les naissances dans le cocon, à l'étable, à la ruche, dans la chambre à coucher, les problèmes, c'est l'abondance de la récolte, la lézarde dans la muraille, la succession du grand-père pour que prospère le domaine. Tout l'arsenal des superlatifs serait mis à contribution si l'on entreprenait de dire la beauté de toutes les prises de vues et si l'on voulait dire comment chacune d'elles, choisie avec soin, crée des résonances poétiques, exprime par une succession d'allusions un véritable langage ; ce que Rouquier lui-même appelle le « langage des images ».

C'est là en définitive la mission du cinéma, d'éveiller en nous une sorte d'impressions et de sensations dont sont moins capables les autres arts. A ce titre, nous ne serons par parmi ceux qui critiquent l'usage dont il a été fait des moyens scientifiques (« scènes » microscopiques, éclosion d'un bourgeon ou d'une corolle par la projection accélérée) comme éléments non plus documentaires, mais réellement dramatiques.

A. R.

Remets ton sort à l'Eternel, mets en Lui ta confiance. Et il agira.
Ps. XXXVII.

Monsieur Alfred Brunner-Comtesse, à Bevaix ;
Madame et Monsieur Aloïs Egger-Brunner et leurs filles, à Bevaix ;
Madame et Monsieur Charles Guignard-Brunner et leurs fils, à Genève ;
Monsieur Alfred Brunner, à Bevaix ;
Monsieur et Madame Maurice Brunner-Seco, à Caracas ;
Monsieur et Madame Pierre Brunner-Zibung et leur fille, à Bevaix ;
Madame veuve Esther Trepin-Comtesse, à New-York ;
Madame veuve Irma Zwahlen-Comtesse et ses enfants, à Fresens ;
Madame et Monsieur Albert Raphaël-Comtesse, à New-York ;
Les enfants et petits-enfants de feu Fritz Gygi-Brunner, à Bevaix ;
Monsieur Albert Brunner-Gaschen, ses enfants et petits-enfants, à Bevaix ;
Les enfants et petits-enfants de feu Edouard Gerber-Brunner, à la Chaux-de-Fonds ;
les familles alliées Gygi et Comtesse,
ont la douleur de faire-part du décès de leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante, nièce, cousine, en la personne de

Madame Suzanne BRUNNER
née COMTESSE

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 62me année, après une longue et pénible maladie.

Bevaix, le 26 mai 1948.

Et quiconque ne porte pas sa croix et ne me suit pas, ne peut être mon disciple.
Luc XXVII.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu, à Bevaix, vendredi 28 mai 1948, à 13 h. 30.

Culte pour la famille à 13 heures.

On ne touchera pas

Repose en paix.

Monsieur Roger Bauer, la Jonchère ;
Monsieur et Madame Joseph Pytel-Blum et leur fils, à Genève ;
Madame veuve Léa Pytel et ses enfants, à Genève ;
Madame et Monsieur Léo Nelkène-Pytel et leurs enfants, à Lyon et à Genève ;
Monsieur et Madame Tobias Pytel-Oïffer, à Lyon ;
Monsieur J. Rosenberg-Pytel et ses enfants, à Lyon ;
Madame et Monsieur J. Mützmacher-Pytel et leurs fils, à Saint-Etienne ;
Madame et Monsieur A. Luthy et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur S. Prysuski-Pytel et leurs enfants (Haute-Savoie) ;
Monsieur M. Pytel, au Maroc ;
Madame et Monsieur E. Maire-Pytel et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame B. Pytel-Andrié et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame J. Pytel-Kohen et leur fils, à Bienne ;
Madame veuve Laure Bauer, à la Jonchère ;
Monsieur et Madame Gaston Bauer-Verdon, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Achille Muhlethaler-Bauer et leurs enfants, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du décès de leur chère épouse, sœur, belle-fille, belle-sœur,

Madame Roger BAUER
née Hélène PYTEL

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 50me année, après une longue maladie supportée avec courage.

La Jonchère, le 26 mai 1948.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu vendredi 28 mai à 14 h. 30, à Boudevilliers. Culte au domicile à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

A chaque jour suffit sa peine.
Les voies de Dieu ne sont pas nos voies.

Monsieur et Madame Edouard Girardier-Maire et leur petite Ariane, à Auvernier ;
Madame et Monsieur Fritz Zwahlen-Girardier, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Emile Girardier-Geiser, au Locle ;
Monsieur et Madame Armand Girardier-Elzingre, à Lausanne ;
Madame veuve Bertha Girardier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à la Sauge sur Rochefort ;
Monsieur Werner Gass, son fiancé, à Neuchâtel,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées,
font part du décès de

Mademoiselle
Nelly GIRARDIER

leur chère et bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, petite-fille, fiancée, nièce, cousine, marraine et amie, que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui 26 mai 1948, à 20 h., à l'âge de 38 ans, après une longue et douloureuse maladie chrétiennement acceptée.

Remets ton sort à l'Eternel, il te soutiendra. Il ne laissera jamais chanceler le juste. Ps LV, 24.

Vous savez où je vais et vous en savez le chemin. Jean XIV, 4.

L'incinération aura lieu samedi 29 mai, à 13 h. Culte à la chapelle du crématoire.

Domicile mortuaire : rue de l'Hôpital 12. Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 12 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité du **Jodler-Club de Neuchâtel** a le pénible devoir d'informer ses membres et amis du décès de

Mademoiselle
Nelly GIRARDIER

fiancée de Monsieur Werner Gass, membre actif.

La **Maison Martin, tailleur,** a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle
Nelly GIRARDIER

sa fidèle employée depuis de nombreuses années.

Le comité de la **Fédération des tailleurs F. V. C. E.** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Mademoiselle
Nelly GIRARDIER

membre fidèle et actif.

L'incinération aura lieu samedi 29 mai à 13 heures. Culte à la chapelle du crématoire.